



Club des Enseignants et des Chercheurs en
Electronique, Electrotechnique et Automatique
Electrical and Information Engineering

VADE-MECUM

JUIN 2022

AVANT PROPOS

Ce VADE-MECUM propose à l'ensemble de la communauté de «l'Électronique», «l'Électrotechnique», « l'Automatique » et du « Signal et de l'Image » les actions qui ont été menées au cours de l'année 2022.

Structuré autour de trois commissions (Enseignement, Recherche et Relations Internationales), l'objectif principal du Club EEA, créé en 1962, est de contribuer au dynamisme de notre communauté en donnant aux collègues les moyens d'informer, d'échanger et de travailler ensemble.

Durant les deux dernières années de pandémie, le Club EEA est resté mobilisé et a su trouver les solutions pour continuer à rester en contact avec la communauté en organisant de nombreux événements en distanciel. Plusieurs journées pédagogiques et recherches, colloques (CETSIS), AG, CA mais également les journées des nouveaux nommés ont pu animer ces moments difficiles. Il est important, ici, de remercier tous les collègues qui ont participé de près ou de loin à l'ensemble de ces événements.

Ce document synthétise les activités du Club EEA au cours de l'année écoulée en donnant la parole aux différentes sections du Club, aux commissions et enfin aux sections CNU.

Nous avons grand plaisir à nous retrouver en présentiel cette année pour la 61^{ème} édition du congrès annuel organisé par nos collègues d'Angers. Outre les 2 conférences plénières autour de l'Intelligence Artificielle et la digitalisation pour l'enseignement, ce congrès sera un moment fort de la vie du Club à travers en particulier la remise des prix de thèse, les réunions des 4 sections, l'Assemblée Générale, le prix du concours « Mon projet en 5 minutes », les compte-rendus des présidents des sections CNU 61 et 63. Nous remercions l'ensemble de l'équipe organisatrice pour leur travail.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bon congrès.

Samir JEMEI

Secrétaire Général du Club EEA

Table des Matières

AVANT PROPOS

I.	LE MOT DU PRESIDENT.....	4
II.	COMPTES RENDUS D'ACTIVITE DU CLUB	5
	A. SECTION ÉLECTRONIQUE.....	5
	B. SECTION ELECTROTECHNIQUE	7
	C. SECTION AUTOMATIQUE.....	10
	D. SECTION SIGNAL ET IMAGE	13
III.	COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS	17
	A. COMMISSION ENSEIGNEMENT	17
	B. COMMISSION RECHERCHE	23
IV.	JOURNEE DES NOUVEAUX NOMMÉS (2 DEMI-JOURNÉES)	25
V.	COMPTES RENDUS DES SESSIONS DU CNU	28
	A. SECTION 61, CR DU PRESIDENT	28
	B. SECTION 63, CR DU PRESIDENT	46

I. LE MOT DU PRESIDENT

Après deux congrès en distanciel, faute à la Covid, le Congrès annuel du Club EEA, de juin 2022, nous réunit une nouvelle fois en présentiel. Comme chaque fois, temps fort de la vie du Club, il est l'occasion d'échanges très intéressants et enrichissants, dans une très bonne ambiance partagée entre collègues. Nous sommes, cette année, accueillis à Angers, aussi je remercie Laetitia Perez et tous les collègues angevins qui nous ont préparés cette édition 2022 avec un beau programme.

Vous trouverez dans les pages qui suivent le compte-rendu annuel des commissions et des sections : vous constaterez le dynamisme du Club et la richesse du contenu des travaux réalisés.

2022, c'est aussi l'arrivée de notre nouveau site Web. Conçu et mis en œuvre en ce début d'année et, même s'il reste des points à améliorer, nul doute qu'il deviendra l'outil naturel de communication et de promotion du Club.

Je termine en remerciant les membres du Club qui s'investissent pour que le Club garde un dynamisme réel et qui n'ont pas ménagé, ni leur temps, ni leurs efforts pour le bon fonctionnement du Club.

Vive le Club et Bon Congrès 2022.

Frédéric KRATZ

Président du Club EEA

II. COMPTES RENDUS D'ACTIVITE DU CLUB

A. SECTION ÉLECTRONIQUE

Pour l'année universitaire 2021-2022, les membres de la section « électronique » ont apporté leur contribution aux différentes manifestations et aux différents chantiers des commissions du Club.

Cette année 2021-2022 a encore été un peu perturbée mais les membres de la section ont pu se réunir en visio ou en présentiel les 21 octobre 2021, 2 décembre 2021, 12 janvier 2022 (en visio), 9 mars 2022, 6 avril 2022 et se réuniront le 22 juin 2022 lors du prochain congrès du Club EEA à Angers.

Les actions principales de la section ont été :

1. Planification des Journées scientifiques de la section
2. Prix de thèse
3. Autres activités

1. Journées de la section

Le Colloque « Capteurs et vecteurs en milieu extrême : application aux milieux polaires et subpolaires » organisé par le CNRS à travers la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires – avec la participation active du Club EEA dans le cadre des journées de la section électronique a été reportée en 2021, puis reportée sine die. Nous espérons que la reprise normale des activités en présentiel permettra de réellement organiser cette journée au cours de la prochaine année universitaire.

Suite aux deux dernières années écoulées, les journées thématiques en présentiel, propres à la section électronique ont été mises en « stand-by ». Les discussions lors des différentes réunions de la section ont permis de reprogrammer des journées autour de la thématique de l'Électronique Organique. Celles-ci, pour des raisons de calendrier ont été repoussées à l'automne 2022. Elles auront lieu les 27 et 28 octobre 2022 à Toulouse et une formule hybride présentiel/distanciel a été préférée d'un point de vue organisationnel.

2023 devrait nous permettre de reprendre une dynamique annuelle de journées propres à la section Électronique.

2. Prix de thèse

Le prix de thèse de la section électronique est décerné tous les 2 ans. L'an dernier lors du congrès du Club EEA réalisé en visio, le prix de thèse 2021 de la section Électronique avait été remis à Cécile Floer pour sa thèse «Capteurs à ondes élastiques confinées, sans fil et étirables : application à l'électronique imperceptible sur la peau», sous la direction de M. Omar ELMAZRIA et M. Sami HAGE-ALI de l'Institut Jean Lamour Université de Lorraine.

Le prochain prix de thèse sera en 2023 et l'appel à candidature sera envoyé à l'automne 2022 pour une remise de prix lors du congrès de 2023. N'hésitez pas à préparer vos doctorants pour une participation à ce prix !

3. Autres activités

La section a bien sûr contribué comme les autres sections aux actions communes du Club.

Les membres de la section ont ainsi participé régulièrement aux réunions des Commissions Enseignement et Recherche du Club tout au long de l'année, pour faire avancer les différents chantiers, actions détaillées dans le compte-rendu des commissions. Avec la récente refonte du site internet du Club EEA et le nouveau format de la gazette, la diffusion des informations sera grandement améliorée !

Comme toujours, la section Électronique a montré son implication tout au long de cette année dans la vie du Club EEA. Les réunions de section sont ouvertes à tous les membres, n'hésitez pas à y participer et à représenter la section. Continuons à être acteurs et force de proposition pour que notre association se ressource et que de jeunes collègues rejoignent le Club comme participants et acteurs.

Conclusion

Le Président et le vice-président de la section Électronique remercient chaleureusement tous les collègues qui ont passé du temps pour venir et travailler pendant et entre nos réunions. Les chantiers sont loin d'être épuisés. Il y aura encore de nombreux points à travailler. Rendez-vous l'année prochaine.

Gilles DEPSAUX et Marc TERNISIEN

Président et secrétaire de la section Électronique

B. SECTION ELECTROTECHNIQUE

Durant l'année 2021/2022, les membres de la Section Electrotechnique ont continué à participer aux travaux du club concernant l'enseignement, la recherche et les relations internationales ainsi qu'aux réunions régulières de la section. La situation sanitaire n'a pas permis à la section de proposer une journée sur l'hydrogène à Belfort qui sera finalement organisée en fin d'année 2022. La principale action a donc été le prix de la meilleure thèse en électrotechnique en collaboration avec le GdR SEEDS.

1. Compte rendu du jury du prix de thèse Club EEA/SEEDS en Génie Electrique édition 2022 pour des thèses soutenues entre le 01 janvier 2020 et le 31 décembre 2021.

Ce compte rendu des travaux du jury du prix de thèse a été transmis à la section par le président du jury, M. Salvy Bourguet, jury composé de C. Buttay, S. Djennad, N. Galopin, F. Gao, M. Hilairret, V. Lanfranchi, P. Notingher, F. Meibody-Tabar, B. Raison, N. Rouger

Procédure de délibération: le prix de thèse Club EEA / GDR SEEDS édition 2022 a reçu dix candidatures. Une première réunion du jury a eu lieu le 02/05/2022 pour cadrer ensemble les modalités d'évaluation des dossiers. Après la réunion, le président a affecté deux rapporteurs à chaque candidat. Chacun des rapporteurs a effectué une évaluation indépendamment du second, selon les cinq critères retenus dans l'appel à candidature, *i.e.* caractère novateur, pertinence des résultats, retombées, qualité, publications, notés de 1 à 5. De par un caractère considéré plus subjectif, une pondération de 0.5 a été appliquée au critère « qualité ». La délibération du jury a eu lieu le 07/06/2022. Chaque candidature a été présentée par les rapporteurs ainsi que le commentaire des notes attribuées. Le processus d'évaluation a abouti à une très faible dispersion des notations des rapporteurs pour le même candidat ; cependant, les exceptions ont été analysées en séance et les notes harmonisées lorsque cela était pertinent.

Résultat – attribution du prix: Sur les dix candidatures reçues par le jury, neuf candidatures ont été jugées excellentes, et concernant la dixième candidature, exceptionnelle, nous l'avons déclarée à l'unanimité lauréate du prix de thèse. En outre, le jury a souhaité mettre en avant les neuf autres candidatures car elles reflètent la qualité et la diversité des activités de recherche en Génie Électrique au niveau national sur cette période.

Prix de thèse: **Adrien MOREL, laboratoire SYMME**, « Interfaces électriques adaptatives dynamiquement au spectre fréquentiel pour la récupération d'énergie vibratoire large bande ».

Adrien Morel a développé des outils théoriques et expérimentaux validant des approches permettant de régler électriquement la fréquence de résonance d'un récupérateur d'énergie vibratoire à transduction piézoélectrique, afin de pouvoir l'ajuster en temps réel aux vibrations ambiantes. Le jury a particulièrement apprécié la maturité scientifique et l'ampleur hors du commun du travail réalisé par M. Morel, le travail de ce dernier possédant à la fois un caractère transdisciplinaire et multiphysique, mais aussi méthodologique tout à fait singulier et remarquable. Le jury a également fortement apprécié les développements expérimentaux liés aux travaux de M. Morel qui viennent valider et consolider toute l'approche mise en place. L'ensemble de ces travaux, portés par une rigueur scientifique sans faille, confère au travail de M. Morel un caractère tout à fait exceptionnel. Le jury est donc très heureux de mettre en lumière une thèse qui illustre bien l'ensemble complexe et ambitieux de compétences pluridisciplinaires que demandent les travaux en Génie Électrique aujourd'hui pour répondre aux défis énergétiques et technologiques de notre société.

Nommés :

Devant l'excellente qualité des candidatures reçues, le jury a souhaité également mettre en lumière les travaux des neuf autres candidats, particulièrement appréciés (répartis ici par domaine et par ordre alphabétique). Chacun de ces candidats a fait preuve d'un grand investissement dans son travail, systématiquement associé à des éloges des pairs à la fois sur des aspects fondamentaux et expérimentaux, sur des travaux porteurs d'innovation et de nombreuses perspectives. Les qualités mises en œuvre par ces candidats sont à chaque fois d'un niveau excellent et méritent d'être mis en avant dans cette édition.

Electronique de puissance (composants et architectures)

- Arthur BOUTRY, AMPERE, « Theoretical and experimental evaluation of the Integrated gate-commutated thyristor (IGCT) as a switch for Modular Multi Level Converters (MMC) »
- Etienne FORAY, AMPERE, « Design of an integrated high-voltage low-power isolated DC/DC converter for automotive applications »
- Hugo HELBLING, L2EP, « Etude de l'impact des procédés de fabrication des machines électriques sur les propriétés des noyaux magnétiques »
- Hans HOFFMANN, SATIE, « Optimisation d'un onduleur triphasé multiniveau série-parallèle à base de GaN pour les applications aéronautiques »
- Adrien VOLDOIRE, G2ELab, « Outil de développement et d'optimisation dédié aux onduleurs SiC de forte puissance »

Matériaux magnétiques et supraconductivité

- Anh Tuan VO, G2ELab, « Modèle LS pour une meilleure prise en compte de l'hystérésis dynamique dans les matériaux magnétiques doux : amélioration, identification et validation expérimentale »
- Alexandre ZAMPA, G2ELab, « Experimental and numerical study of 2G HTS tapes to develop high-performance R-SFCL conductors »

Stockage de l'énergie

- Karrick MERGO MBEYA, Roberval, « Contribution à la modélisation de batteries lithium-ion : optimisation des charges rapides par rapport à la réaction de dépôt de lithium metal »

Piézoélectricité

- Anis KACI, L2EP, « Méthodologie de commande de vibrations multimodales par modulation-démodulation synchrone ; application au retour tactile "multi-touch" »

2 – Informations diverses

La section et le club peuvent être associés à des manifestations animées par ses membres. Une demande par mail doit être adressée au président de section avec copie au secrétaire. Le président de section se chargera alors des démarches ultérieures auprès de la présidence du club.

Afin de maintenir à jour la liste des différentes manifestations et conférences nationales et internationales du domaine de l'électrotechnique, les membres de la section sont priés d'envoyer au secrétaire général ou au président de section les informations nécessaires.

Les membres de la section sont fortement encouragés à soumettre toute proposition où idée susceptible d'améliorer le fonctionnement du site au président de section et/ou au secrétaire général du club. Toute information susceptible d'alimenter le site web est la bienvenue.

Pour la section : *CRESSAULT Y. et JEMEI S.*

Juin 2022

C. SECTION AUTOMATIQUE

Les réunions de la section ont repris majoritairement en présentiel et se sont tenues les 15 septembre 2021, 21 octobre 2021, 25 novembre 2021 (en distanciel), 2 décembre 2021, 9 mars 2022, 6 avril 2022, avant le congrès d'Angers du 23 et 24 juin 2022. A noter que la présidence de la section automatique a été tenu par Frédéric Kratz jusqu'au 21 octobre 2021 avant que Valérie Botta-Genoulaz prenne le relais par intérim jusqu'au congrès d'Angers.

Il convient de remercier les participants à ces réunions et de rappeler qu'elles sont ouvertes à tous les membres de la section, qu'ils soient membres du CA du Club ou non. Elles ont permis d'organiser et de piloter avec richesse les actions suivantes :

- Prix des meilleures thèses 2022 remis conjointement avec le GDR MACS et avec le soutien de la SAGIP
- Journées scientifiques de la Section Automatique, au nombre de trois

1. Prix des meilleures thèses 2022

Historiquement, ce prix est organisé en collaboration avec le GdR MACS annuellement, remis en alternance par le GdR et le Club. Depuis 2020 la SAGIP (Société d'Automatique, de Génie Industriel et de Productique), soutient également ce prix de thèse.

Cette année 2022, le jury du Prix des Meilleures Thèses de la Section Automatique du Club EEA et du GDR MACS a été présidé par Philippe GOUPIL (Airbus) et s'est réuni le 23 mars 2022, en distanciel. Le jury a tenu à souligner la très grande qualité des 20 candidatures présentées lors de cette édition. Il a attribué le Prix des Meilleures Thèses du GDR MACS et de la Section Automatique du Club EEA à deux lauréats ex-aequo :

- Esteban RESTREPO, pour ses travaux effectués dans le Laboratoire des Signaux et Systèmes (L2S), à l'Université Paris-Saclay, intitulés "Coordination control of autonomous robotic multi-agent systems under constraints", sous la direction d'Antonio Loria, Julien Marzat et Ioannis Sarras.
- Lucas BRIVADIS, pour ses travaux réalisés au LAGEPP, à l'Université de Lyon, intitulés "Stabilisation des systèmes de contrôle non-uniformément observables et observateurs de dimension infinie", sous la direction de Vincent Andrieu.

Le jury a également nommé les candidats suivants :

- Juan Pablo USUGA CADAVID, pour ses travaux réalisés au LAMIH, à l'Université Polytechnique Hauts-de-France, intitulés "Contribution à la définition d'une méthodologie couplant le traitement automatique du langage naturel et l'apprentissage automatique pour réagir aux perturbations de production", sous la direction de Samir Lamouri et Bernard Grabot.
- Liudmila TUMASH, pour ses travaux réalisés au Gipsa-lab, Grenoble, intitulés "Traffic control in large-scale urban networks", sous la direction de Carlos Canudas-de-Wit et Maria Laura Delle Monache.
- Matteo TACCHI, pour ses travaux réalisés au LAAS, Toulouse, intitulés "Hiérarchie moments-SOS pour approximation ensembliste à grande échelle. Application à l'analyse de stabilité transitoire des systèmes électriques", sous la direction de Didier Henrion.

Les lauréats ont pu présenter leurs travaux et ont été honorés lors des journées SAGIP les 24 au 25 mai 2022 à Bidart. Ils seront invités par la Section Automatique lors d'évènements à venir en 2022-23.

2. Journées scientifiques de la section

2.1. Obso-Days

La section a soutenu la seconde édition des Obso-Days : Journées de l'Obsolescence et de l'Innovation. Cette journée a eu lieu en présentiel les **5 et 6 avril 2022** à Villeurbanne. Les sociétés savantes impliquées dans cette journée sont :

- GIS Smart (anciennement AIP-PRIMECA)
- AFM : Association Française de la Mécanique
- SAGIP : Société d'Automatique, de Génie Industriel et de Productique
- Club EEA

Cette 2^{ème} édition des "Obso-Days" s'est tenu dans le contexte particulier d'une crise sanitaire unique avec de nombreuses conséquences inattendues sur le plan logistique : blocage du canal de Suez le 23 mars 2021 avec des perturbations d'amplitude insoupçonnée dans les chaînes logistiques ; arrêt momentané de certaines usines de fabrication de composants électroniques combiné à une demande sans précédent de produits électroniques qui a créé des retards majeurs dans l'histoire de l'industrie moderne... Témoins d'une prise de conscience globale des enjeux environnementaux, sociétaux et de soutenabilité, les consommateurs-citoyens, les clients industriels mais aussi les pouvoirs publics modifient ou voient différemment leurs besoins et exigences. L'extension de la durée de vie des produits et systèmes, la réutilisation, la re-manufacturing, la retrofit posent leurs empreintes plus fortement dans la conscience collective.

Les systèmes à (très) longue durée de service (plusieurs années jusqu'à plusieurs décennies pour les trains, avions, etc.) nécessitent un Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO) tout au long de leur vie, avant un retrait définitif. Les deux composantes principales du MCO, le soutien technique et le soutien logistique, font appel à de nombreuses opérations de gestion dont l'exécution est mise en cause par l'obsolescence des composants. Ainsi, le thème principal choisi pour cette 2^{ème} édition des Obso-Days a été « le Maintien en Conditions Opérationnelles et l'Obsolescence ». Un échange fructueux entre les praticiens de l'obsolescence dans les entreprises et les chercheurs en obsolescence et dans les domaines connexes a permis d'identifier, de comprendre et d'analyser les dépendances entre les deux domaines.

2.2. Journées des démonstrateurs

Les 6^{èmes} journées des Démonstrateurs en Automatique ont été organisées à Angers du **21 et 22 juin 2022**, par le Laboratoire de Recherche en Ingénierie des Systèmes de l'Université d'Angers. Elles sont dédiées aux démonstrateurs du savoir et du savoir-faire des laboratoires de recherche. L'Automatique, prise au sens large, est donc concernée au premier plan dans sa dimension applicative. Ces démonstrateurs peuvent valoriser des domaines aussi divers que la modélisation, l'identification, la commande, l'optimisation, le pilotage ou la sûreté de fonctionnement des systèmes. L'organisation de ces journées, dédiées aux applications de l'automatique, privilégie maquettes, prototypes, ateliers logiciels, et toutes présentations à base d'animation, de vidéos... Les maquettes pédagogiques ou réalisations logicielles développées dans le cadre de l'enseignement supérieur ont été vivement encouragées.

A l'heure de l'écriture de ce document, 30 démonstrateurs doivent être présentés lors de cette édition.

2.3. Soutenabilité et Développement Durable

Depuis plusieurs années, la section Automatique travaillait sur l'organisation d'une journée consacrée à l'Automatique et au Développement Durable. Après plusieurs discussions avec la SAGIP, le GDR MACS et le GIS S.mart, il a été convenu d'organiser une journée commune sur : Regards croisés sur la soutenabilité et le développement durable.

Cette journée encore en préparation à l'heure de l'écriture de ce document, permettra d'échanger sur comment les enjeux de développement durable et soutenabilité viennent questionner nos sujets et pratiques de chercheurs, d'enseignants-chercheurs... Les collègues ont été invités à s'exprimer sur la question le **1^{er} juillet 2022** à Paris et à participer à la construction de cartographies tant en pédagogie qu'en recherche sur le sujet. A ce jour, une trentaine de propositions a été recueillie allant de l'automatique et du génie industriel aux sciences de la conception en passant par l'ingénierie système ou les sciences de l'environnement.

Valérie Botta-Genoulaz et Alexandre Philippot
Président et secrétaire de la section Automatique

D. SECTION SIGNAL ET IMAGE

1. Activités de la section

Durant l'année 2021-2022, la section Signal et Image s'est réunie à distance durant le congrès annuel du club le 10-11 juin 2021 puis durant l'année universitaire. Les membres de la section SI se sont impliqués régulièrement dans les commissions du Club, la mise en place du prix de thèse 2022 (renouvellement partiel) et dans l'organisation/l'animation de journées en lien avec la pédagogie en signal/image/vision.

2. Membres de la section SI au CA du club

Le tableau suivant liste les représentants actuels de la section SI au CA du Club :

Sièges au CA Section Signal et Image

Siège	nom	année élection	durée	année renouvellement (en juin)	n° mandat
SI1			3 ans		
SI2			3 ans		
SI3	DOS SANTOS S.	2020	3 ans	2023	1
SI4	ACHARD C.	2021	3 ans	2024	1
SI5	VOISIN Y.	2020	3 ans	2023	2
SI6	LAPRAY P-J	2020	3 ans	2023	2
SIN1			3 ans		
SIN2	BOLON P.	2020	3 ans	2023	1
Président SI	SLIWA T.	2020	3ans	2023	1
Secrétaire SI	VARRAY F.	2020	3ans	2023	1

Le tableau suivant montre les renouvellements successifs des membres de la section au CA du Club :

évolution au mois de juin de l'année (2011-2012 signifie de juin 2011 à mai 2012)

Siège	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
SI1		SLIWA T.	SLIWA T.	SLIWA T.	SLIWA T.	SLIWA T.	SLIWA T.	COUDOUX F-X	COUDOUX F-X	COUDOUX F-X	
SI2	MOREAU E.	MOREAU E.	MOREAU E.	MOREAU E.	BOLON P.	BOLON P.	BOLON P.	D. NUZILLARD	NUZILLARD D.	NUZILLARD D.	
SI3	BOLON P.	BOLON P.	BOLON P.	CHEHDI K.	CHEHDI K.	CHEHDI K.	CHEHDI K.	CHEHDI K.	DOS SANTOS	DOS SANTOS	DOS SANTOS
SI4	MAIRESSE F.	MAIRESSE F.	MAIRESSE F.	MAIRESSE F.	MAIRESSE F.	MAIRESSE F.	NGUYEN M.	NGUYEN M.	VRAY D.	ACHARD C.	ACHARD C.
SI5	OUAHABI A.	OUAHABI A.	OUAHABI A.	OUAHABI A.	OUAHABI A.	VOISIN Y.	VOISIN Y.	VOISIN Y.	VOISIN Y.	VOISIN Y.	VOISIN Y.
SI6	VRAY D.	VRAY D.	PISSALOUX E.	PISSALOUX E.	PISSALOUX E.	LAPRAY P-J	LAPRAY P-J	LAPRAY P-J	LAPRAY P-J	LAPRAY P-J	LAPRAY P-J
SIN1		CABESTAING F.	CABESTAING F.	LECOMTE C.	LECOMTE C.	LECOMTE C.	LECOMTE C.	LECOMTE C.	LECOMTE C.	LECOMTE C.	
SIN2	DENIS F.	DENIS F.	GIMENEZ G.	GIMENEZ G.	GIMENEZ G.	GIMENEZ G.	GIMENEZ G.	GIMENEZ G.	BOLON P.	BOLON P.	BOLON P.
Président SI	PISSALOUX	PISSALOUX E.	VRAY D.	VRAY D.	VRAY D.	VRAY D.	VRAY D.	VRAY D.	SLIWA T.	SLIWA T.	SLIWA T.
Secrétaire SI	DURNING B.	DURNING B.	DENIS F.	DENIS F.	DENIS F.	DENIS F.	DENIS F.	DENIS F.	VARRAY F.	VARRAY F.	VARRAY F.

Début de mandat
Dernière année de mandat

En juin 2022, 3 membres du CA sont à renouveler : François-Xavier COUDOUX en fin de son 1^{er} mandat, Danielle NUZILLARD en fin de son 1^{er} mandat et Christèle LECOMTE en fin de son 2^{ème} mandat.

3. Prix de thèse 2022 signal-image-vision Club EEA / GdR ISIS / GRETSI

Toutes les informations sur le prix de thèse 2022 ainsi que sur les éditions précédentes sont à retrouver ici : <http://gretsi.fr/prix-de-these2022/> ainsi que sur le site du club : <https://clubeea.com/concours-prix-de-these/>

L'organisation du prix 2022 a été assurée par :

- François Auger, IREENA, Université de Nantes
- Guillaume Ginolhac (Président), LISTIC, Université Savoie Mont-Blanc
- Saïd Moussaoui (Vice-Président), LS2N, Ecole Centrale Nantes
- Maï Nguyen-Verger, ETIS, Université de Cergy-Pontoise
- François Orioux, LSS, Université Paris-Sud
- Caroline Petitjean, LITIS, Université de Rouen

Le jury était constitué des enseignants-chercheurs et chercheurs suivants :

- Catherine Achard (Vice-Président), ISIR, UPMC, Paris
- Abdourrahmane Atto, LISTIC, Université Savoie Mont-Blanc
- Sébastien Bourguignon (Président), LS2N, École Centrale de Nantes
- Arseni Chorti, ETIS, ENSEA, Paris
- Romain Couillet, LIG, Université Grenoble Alpes
- Florence Forbes, INRIA, Grenoble
- Nabil El Korso, LEME, Université Paris Nanterre
- Hervé Liebgott, CREATIS, INSA Lyon
- Diana Mateus, LS2N, École Centrale de Nantes
- Antoine Simon, LTSI, Université de Rennes 1
- Sylvie Treuillet, PRISME, Université d'Orléans
- Abdelatif Zaidi, Laboratoire d'Informatique Gaspard Monge, Université Marne La Vallée

Les phases de dépôt de candidatures se sont bien déroulées. Le jury présidé par Sébastien Bourguignon s'est réuni le 11 mai 2022.

Le prix de thèse 2022 Signal, Image et Vision du Club EEA, du GretsI et du GdR ISIS a été attribué à **Vincent Le Guen** pour ses travaux intitulés "Apprentissage profond pour la prévision spatio-temporelle – application à l'énergie photovoltaïque", préparés au CNAM (laboratoire CEDRIC, Centre d'études et de recherche en informatique et communications) sous la direction de Nicolas Thome.

Les travaux de Vincent Le Guen, réalisés dans un contexte de collaboration industrielle avec EDF, portent sur la prédiction de données spatio-temporelles soumises à de fortes corrélations spatiales et subissant des variations brusques, pour la prévision à court terme de la production photovoltaïque. Le jury a particulièrement apprécié la démarche, résidant dans l'incorporation d'information physique (sous la forme d'équations aux dérivées partielles) dans des modèles et algorithmes d'apprentissage automatique, sa validation rigoureuse et les résultats très probants obtenus sur des données réelles de prévision photovoltaïque.

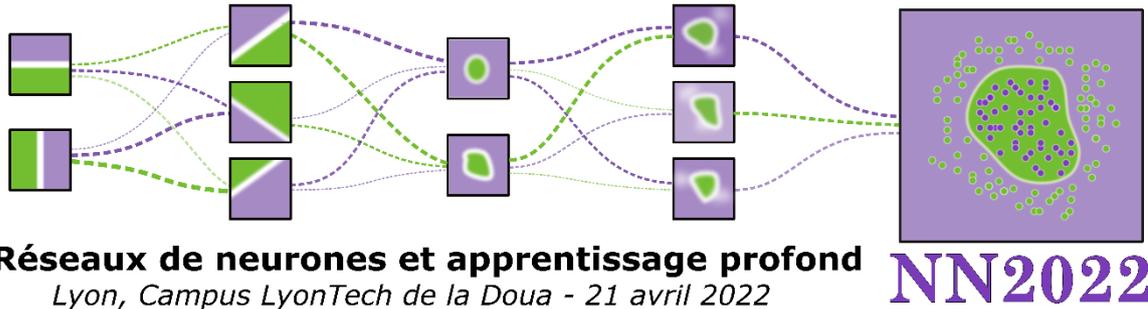
Comme chaque année, certains membres du jury vont laisser leur place. Ainsi, 3 membres changeront pour le prix de thèse de l'année prochaine.

4. Journées et actions de la section

Action Joseph Fourier

- Bicentenaire de la Théorie analytique de la Chaleur est inscrit sur la liste de France Mémoire pour 2022
- Restauration de la tombe de Fourier par la ville de Paris
- Participation à divers ouvrages autour de la vie de Fourier, Fourier et l'X, et l'héritage de Fourier (sorties à venir)
- Organisation d'évènements, en particulier pour la Fête de la Science, par les membres de la Société des amis de Joseph Fourier

Journées scientifiques



Olivier BERNARD (Creatis, INSA Lyon), Rémi EMONET (Laboratoire Hubert Curien, Université Jean Monnet), Odyssee MERVEILLE (Creatis, INSA Lyon), Emmanuel ROUX (Creatis, Université Lyon 1), François VARRAY (Creatis, Université Lyon 1) ont organisé à Lyon une journée de la section « Signal et Image » du club EEA sur le thème des réseaux de neurones et de l'apprentissage profond avec une aide financière du LabEx PRIMES et de la fédération informatique de Lyon.

Après l'annulation de la journée Réseaux de Neurones 2020 suite au Covid, cette nouvelle journée a enfin pu être organisée en présentiel le 21 avril 2022. Avec près de 70 inscrits, cette journée riche a permis de faire le lien entre **pédagogie/formation et recherche** en s'appuyant sur des applications en Traitement de l'image et du signal.

L'ensemble de la journée (présentation, contenus supplémentaire, TP) est toujours disponible sur le site suivant : <https://nn22.sciencesconf.org/>

Cette journée s'adressait à tous, novices et acteurs plus expérimentés du domaine, étudiants master, doctorants, enseignants, chercheurs, industriels. L'objectif du cours était de donner les notions de bases des réseaux de neurones, en particulier dans le cadre d'application de classification pour ensuite les mettre en pratique l'après-midi sur deux problèmes concrets.

3 temps forts ont marqué la journée :

- **Cours magistral** : Tutoriel Réseaux de Neurones et apprentissage profond
- **Buffet** : partage d'expériences pendant le temps de midi
- **Session pratique** guidée pour l'ensemble des participants. Résolution en ligne d'un problème concret de classification supervisée par réseaux de neurones.

La séance de TP, individuelle sur les ordinateurs du département Génie Electrique de l'INSA de Lyon, a permis à chaque participant de se confronter directement aux problématique des réseaux de neurones. Une nouvelle journée sera sûrement programmée dans les années à venir.



5. CNU 61^{ème} section

Pour rappel, plusieurs membres de la section sont élus au CNU 61^{ème} section pour la mandature 2020-2024. Nos collègues élus répondront volontiers aux questions concernant le fonctionnement du CNU et pourront apporter de l'aide lors de la constitution de dossiers de qualification, de promotion....

Pour rappel, voici la liste des membres élus au CNU sur la liste soutenue par le club EEA :

Titulaires rang A	Titulaires rang B
Thierry DIVOUX	Hassen FOURATI
Christine FERNANDEZ-MALOIGNE	Thomas OBERLIN
Laurent AUTRIQUE	Karen GODARY-DEJEAN
Jérôme MARS	Céline TEULIERE
Valérie BOTTA-GENOULAZ	François VARRAY
Régine LE BOUQUIN JEANNES	Gregory FARAUT
Ouiddad LABBANI-IGBIDA	Fabienne POREE
David BRIE	Lamia BERRAH
Suppléants rang A	Suppléants rang B
Lorena ANGHEL	Aurélia FRAYSSE
Sylvie LE HEGARAT- MASCLE	Alexandre PHILIPPOT
Rachi MALTI	Mauro DALLA MURA
Guillaume GINOLHAC	Claire GOURSAUD
François PERES	Matthieu GAUTIER
Kacem CHEHDI	Sébastien CAUET
Frédéric KRATZ	François ORIEUX
Pascal VASSEUR	Céline MEILLIER

6. Prochaine réunion - Congrès à Angers - 23 et 24 juin 2022

Ordre du jour :

- Renouvellement au CA : 3 places (2 pour fin de 1^{er} mandat et 1 pour fin de 2^{ème} mandat)
- Faire proposition pour une journée de la section Journée Formation / Pédagogie / Recherche
- Action Fourier. D'autres actions ?
- Renouvellement pour prix de thèse 2023

Tadeusz Sliwa et François Varray

Président et secrétaire de la section Signal et Image

III. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

A. COMMISSION ENSEIGNEMENT

Pascale MARANGE & Pascal VRIGNAT

La Commission "Enseignement" est composée des membres du Club EEA qui sont intéressés aussi bien par les problèmes d'actualité de l'**enseignement dans le supérieur** que par des sujets relevant de l'actualité. Il en résulte un travail de réflexion, de propositions et de **coordination nationale** sur tous les sujets qui touchent à notre métier d'enseignant dans les **disciplines de l'EEA** au sens large et dont le but est d'aider chacun des acteurs de l'ensemble de nos composantes. De manière récurrente, la Commission "Enseignement" cherche à regrouper les connaissances, les pratiques, et l'ensemble des expériences pédagogiques des collègues afin de disposer d'archives qu'elle met à la disposition de tous les membres du club. Elle conçoit et réalise des outils de promotion de l'EEA, de ses formations et de ses métiers : documents multimédia (images, clip vidéo, fiches métiers...), supports publicitaires... Elle est un lieu d'échange sur l'**évolution pédagogique** rendue nécessaire par la transformation des publics et des cursus, par l'ouverture internationale...

La Commission "Enseignement" est ouverte à tous les membres du Club et fait un appel particulier aux **jeunes enseignants-chercheurs** car les informations échangées, les contacts réalisés, leur seront très précieux pour leurs activités futures d'enseignants-chercheurs. De plus, il est évident qu'ils apportent aux travaux de la Commission un regard nouveau et des propositions constructives. La communauté nationale des enseignants-chercheurs en EEA a besoin de jeunes collègues pour faire évoluer les approches et les pratiques pédagogiques.

Une 1^{ère} publication retraçant le travail de la commission a été publiée en 2021 pour présenter le concours national du Club EEA "Mon projet en 5 minutes" qui vise à promouvoir les projets des étudiants dans le domaine de l'EEA mais également les formations attenantes :

[1] P. Vrignat, P. Marangé, A. Philippot, L. Autrique, "Mon projet en 5 minutes" : un concours national pour valoriser des compétences acquises par les étudiants dans le domaine de l'EEA", Revue 3EI, Société de l'électricité, de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication, 106, pp. 54-61, 2021.

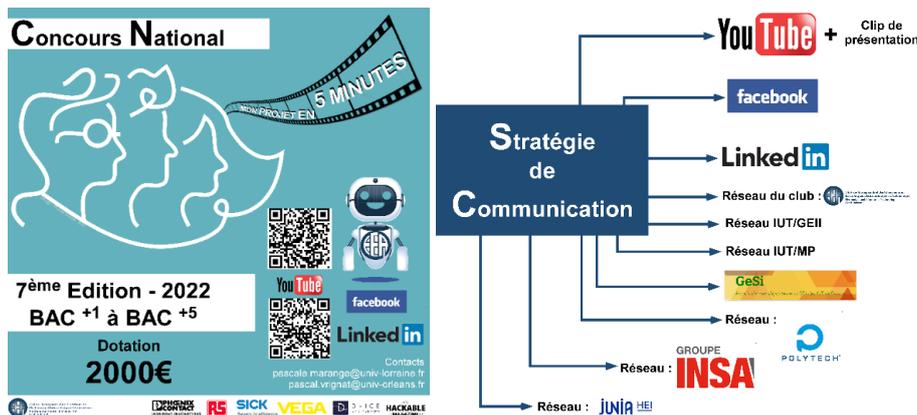
Ces réunions sont aussi complétées par le 61^{ème} congrès annuel du club EEA qui se tiendra à Angers du jeudi 23 au vendredi 24 juin 2022 : <https://congreseea2022.sciencesconf.org/>

Voici les points marquants pour cette année.

- Edition 2022 du concours national "*Mon projet en 5 minutes*",
- La revue J3eA,
- L'organisation de journées pédagogiques,
- Les chantiers en cours,
- Les perspectives de la Commission "Enseignement".

Concours du Club EEA "Mon projet en 5 minutes"

Le concours national du Club EEA "Mon projet en 5 minutes" a été reconduit cette année. Ce concours a pour vocation de récompenser des projets étudiants dans le domaine de l'automatique, de l'informatique industrielle, de la productique, la robotique, le traitement du signal, l'électronique ou encore l'énergie électrique. Ce projet peut faire l'objet d'un travail appartenant au cursus suivi ou d'une initiative hors formation initiale. "Mon projet en 5 minutes" permet à des étudiants de tous niveaux de présenter une application effectuée durant leur cursus en termes simples avec une vidéo.



L'édition 2022 est à retrouver sur le site : <https://laris.univ-angers.fr/fr/concours-eea-2022.html> ainsi que le clip de présentation du concours sur : <https://www.youtube.com/watch?v=71NjToXmy88>

Nous avons énormément travaillé cette année sur les stratégies de promotion de ce concours. Trois partenaires industriels se sont greffés au concours : RS, VEGA et D-ICE ENGINEERING. A l'issue d'une convention cadre, RS s'engage dans la pérennité d'un accompagnement. Dans ces conditions, une dotation de 1000€ s'est rajoutée à la dotation initiale.

Pour l'édition 2022, nous avons reçu 8 inscriptions pour la catégorie Bac+2/3 et 3 inscriptions pour la catégorie Bac+4/5, de 5 universités. Sur ces 11 équipes, 9 ont envoyé leur vidéo et leur fiche descriptive. Suite à l'évaluation par un jury composé d'industriels et d'universitaires, 6 équipes ont été retenues pour la finale qui se déroulera le 23 juin 2022 lors du congrès du Club EEA



Pour l'édition 2023, nous sommes en train de réfléchir à des moyens pour augmenter la participation pour avoir une meilleure représentativité des établissements dans le domaine de l'EEA (parrain, parraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

La revue J3eA

Créée à l'initiative de la commission d'enseignement du Club EEA la revue J3eA est éditée par EDP Sciences.

En accès gratuit, elle permet la diffusion de travaux et recherches pédagogiques dans le domaine de l'enseignement post-baccalauréat des sciences et technologies de l'information et des systèmes : électronique, électrotechnique, automatique, traitement du signal et de l'image, informatique industrielle, télécommunications...

De nombreuses informations sont disponibles sur le site : <https://www.j3ea.org>
La rédactrice en chef de J3eA était Mme Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT (jusqu'au 10 mai 2022). Aujourd'hui, c'est Pascal VRIGNAT qui est en charge de cette mission.



Journal sur l'enseignement des sciences et technologies de l'information et des systèmes

J3eA présente des travaux et recherches pédagogiques dans le domaine de l'enseignement des sciences et technologies de l'information et des systèmes : automatique, électronique électrotechnique, traitement du signal et de l'image, informatique industrielle, télécommunications...



Dans nos disciplines, les expériences pédagogiques et les réalisations visant à améliorer la qualité et l'efficacité des enseignements sont nombreuses.
Afin de partager vos travaux pédagogiques avec la communauté francophone, **J3eA** est l'outil à privilégier.

Cette revue **en ligne et à accès libre** a été créée pour vous à l'initiative de la commission d'enseignement du Club EEA et est éditée par EDP Sciences.

Pourquoi lire J3eA ? une revue accessible à tous gratuitement sur internet, des articles qui traitent de pédagogie, aident les enseignants et peuvent apporter une réponse à vos questionnements...

Pourquoi publier dans J3eA ? un comité scientifique met à votre service ses compétences, ses connaissances et son expérience en matière d'évaluation pour garantir une durée d'expertise très courte. Le contenu de votre article peut être enrichi gratuitement d'animations, de logiciels téléchargeables, de vidéos, de sons, de figures et photos en couleur...

Rédactrice en chef : Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT
Université de Limoges www.j3ea.org



Club EEA : pour les enseignants et les chercheurs en Electronique, Electrotechnique, Automatique, Signal et Image
www.clubeea.org



Organisation de journées à thèmes

Sur cette année 2021-2022, la Commission "Enseignement" a participé dans l'organisation de 3 journées thématiques, traitant de sujets d'actualité :

- Approche par le jeu dans le supérieur : 3 février en présentiel à Paris,
- Approche par compétences : 7 juin en distanciel,
- Filière hydrogène : les enjeux : 12 juillet 2022 en présentiel à Paris.

Journée « Approche par le jeu dans le supérieur »

Cette journée a été organisée par Laurent Autrique, Alexandre Philippot et Pascale Marangé. Elle s'est tenue le 3 février à l'ENSAM Paris. Les objectifs de cette journée étaient de disposer de retours d'expériences d'enseignants utilisant cette approche dans leurs enseignements et de tester les premières énigmes du GT Escape Game. Le planning de la journée était le suivant :

- Marie Baudier - Université de Lorraine : Définition de l'approche par le jeu et retour d'expérience sur la mise en place d'un Escape Game.
- Iza Marfisi - Université du Mans : Retour d'expérience sur l'approche par le jeu dans différents domaines et l'accompagnement d'équipes pédagogiques.
- Raynald Séveno - Université de Nantes : Retour d'expérience de l'utilisation d'un Escape Game.



- Essai des premières énigmes du GT Escape Game. Thématiques abordées : Automatique continue / Diagramme de Bode / Logique combinatoire et séquentielle / Ordonnancement temps réel / Signaux et Ondes / Réseau de Petri.

Cette journée a accueilli 19 participants sur 27 inscrits dont 50% des personnes non-membres du Club EEA. Nous avons relevé de nombreux d'échanges. Le premier essai des énigmes de l'Escape Game du GT est prometteur. Il a permis la proposition d'améliorations de la part des participants. Cette journée a été aussi l'occasion de créer une collaboration avec une collègue de l'ENSAM : Julia CAMARERO pour l'organisation des actions pédagogiques et pour la réservation de la salle.

Journée « Approche par compétences »

Cette journée a été organisée par Eric Tanguy, Pascal Vrignat et Pascale Marangé et s'est tenue le 7 juin en distanciel. L'objectif de cette journée était d'échanger sur la mise en place de cette approche aussi bien sur la partie définition des compétences que sur l'évaluation de celles-ci. Le planning de la journée était le suivant :

- 9h30 Accueil,
- 10h -10h45 Achille Braquelaire : l'approche par compétences à l'Université de Bordeaux,
- Trois retours d'expérience en IUT :
 - 10h45 - 11 h30 : Emmanuel Viennet et Cléo Baras (BUT RT) Paris,
 - 11h30 - 12h15 : Christophe Charrière et Manuel Avila (BUT GEII) Orléans,
 - 14h - 14h 45 David Annebique (BUT MMI) Troyes,
- 14h45 - 15h30 Eric Giraudin : Eportefolio : Projet Karuta,
- 15h30 - 16h30 Échanges entre les participants.

Cette journée a accueilli 34 participants sur 48 inscrits dont 24 des personnes non-membres du Club EEA. Cette journée avait été proposée dans un premier temps en présentiel à Paris, mais nous avons reçu que 14 inscriptions. Dans ces conditions, il a donc été décidé un transfert en distanciel avec un plus fort taux de participation. La commission enseignement proposera quand cela s'y prête des journées en distanciel.

Cette journée a permis de nombreux échanges sur la définition des référentiels de compétences et sur les différentes mises en situation pour évaluer les compétences. Les participants ont demandé qu'une nouvelle journée soit organisée l'an prochain pour avoir des retours d'expériences en Licence et en Master. De plus, il est ressorti qu'il serait intéressant de regrouper les SAé proposées dans les BUT (énoncé, matériel, évaluation et retours d'expérience) sur le site internet.

Journée « FILIERE HYDROGENE : LES ENJEUX »

Cette journée a été coorganisée avec la Commission "Enseignement" et la Commission "Recherche". Elle se déroulera le 12 juillet 2022 à Paris. Elle réunira deux thèmes :

- Les formations dans l'enseignement supérieur,
- Les projets de recherche dans les laboratoires.

FILIERE HYDROGENE : LES ENJEUX Programme

- Les formations dans l'enseignement supérieur
- Les projets de recherche dans les laboratoires

12 Juillet
9h30 - 17h00
Amphi HERPIN
SOUS.BARRE 66/65
Campus
Pierre-et-Marie-Curie
(Paris-Jussieu)

Programme & Inscription
préalable obligatoire gratuite

<https://clubeeea.com/secretariat@clubeeea.com>

Matin
Accueil : 9h30
10h00-12h30

Thomas GAUBY | Compétences-métiers de la filière hydrogène
Nadia YOUSFI-STEINER | Retour sur expérience CMI H3E

Damien GUILBERT | Retour sur expérience formation BAC+3
Hugues RAFARALAHY | Liens avec les entreprises
Michel ZASADZINSKI

Après-midi
14h00-17h00

Damien GUILBERT | Pile à combustible / Electrolyseur
Hugues RAFARALAHY
Michel ZASADZINSKI

Fabrice FOUCHET | Montage de projets
Décarbonation des transports – La solution hydrogène.
Le transport et notamment la mobilité lourde (poids-lourds, maritime, ferroviaire, off-road) est actuellement une source non négligeable d'émission de CO2. Afin d'atteindre la neutralité carbone dans ce domaine, l'utilisation de l'hydrogène est une solution envisageable à grande échelle mais qui ne peut aboutir que si un écosystème complet est déployé (production, distribution, consommation, sécurité, etc.). L'EU et notamment la France se sont lancées dans de vastes appels à projets afin de réussir cette révolution. À travers des projets de recherches (ANRs, ADEMEs, Plans de relance), le laboratoire PRISME participe à la transition hydrogène.

Daniel HISSSEL | L'hydrogène-énergie, vecteur de transition scientifique, écologique et économique
L'hydrogène-énergie est aujourd'hui à la confluence d'attentes environnementales, écologiques, économiques, mais aussi sociales. En génie électrique, nos laboratoires sont en première ligne pour accompagner cette révolution énergétique. Cette présentation posera la thématique et les attendus scientifiques de celle-ci en génie électrique, et se déclinera autour de projets phares accompagnés par FEMTO-ST dans le domaine.

Philippe MANDIN | Gestion intelligente de l'énergie, renouvelable ou classique, avec utilisation de batteries et de l'hydrogène
Les projets d'innovation concernant bateau et ponton aviateur, containerisation de batteries, électrolyseurs ou piles à combustible ou enfin de valorisation des électricités fatales et des saumures dans l'industrie par usage de l'électrolyseur seront présentés.

Christophe TURPIN | A compléter

A compléter

<https://clubeeea.com/secretariat@clubeeea.com>

Les chantiers en cours

En parallèle de ces journées, la Commission "Enseignement" mène d'autres chantiers :

- Création d'un Escape Game personnalisable en fonction de ces enseignements : Laurent Autrique, Alexandre Philippot et Pascale Marangé anime le GT Escape Game depuis 2ans pour établir un Escape Game à la disposition des membres du Club EEA. Les énigmes définies sont de niveau Licence L2/L3 et abordent diverses thématiques de l'EEA. Les énigmes ont été testées individuellement lors de la journée "Approche par le jeu" et seront testées dans un scénario lors du congrès du club EEA
- Création des cahiers pédagogiques : Espace de mise en commun de supports pédagogiques sur le site Internet du club. L'objectif est de permettre aux membres du club d'échanger des supports de cours, de mettre à disposition les supports et les vidéos des journées organisées par la commission. Cette année, un sondage a été fait pour identifier des personnes souhaitant mettre à disposition des éléments.

Les perspectives de la Commission "Enseignement"

Nos objectifs sont d'accroître les services que la Commission "Enseignement" peuvent transmettre aux collègues enseignants-chercheurs. Cela nécessite en partie une communication accrue afin de diffuser nos actions. Le nouveau site Internet du club est un bel outil qu'il faut maintenant "nourrir". Dans ce cadre, la mise en place des cahiers pédagogiques à disposition des membres du club devraient accroître notre lisibilité.

La Commission "Enseignement" doit intensifier la communication des travaux pédagogiques avec la revue J3eA. Dans ce cadre, nous œuvrons avec les collègues des CNU 61 et 63 afin de continuer à apprécier dans une carrière d'enseignant chercheur, la publication de travaux pédagogiques au sein de la communauté nationale (CETSI, réseau EDP Sciences, J3eA...).

Enfin, la commission "Enseignement" souhaite continuer à promouvoir nos formations et le domaine de l'EEA auprès des étudiants et réfléchit à étendre la communication sur des réseaux dédiés aux étudiants.

Pascale Marangé

Pascal Vrignat

pascale.marange@univ-lorraine.fr

pascal.vrignat@univ-orleans.fr

B. COMMISSION RECHERCHE

Depuis la dernière AG, la commission recherche s'est réunie 5 fois. Ces réunions ont eu lieu majoritairement en présentiel malgré la COVID. La commission recherche rassemble et diffuse les principales informations liées à la recherche. Cela concerne par exemple les appels à projets dans le cadre des programmes de recherche nationaux prioritaires (ANR et autres). Les programmes phares concernaient les thèmes suivants : l'IA, la cybersécurité et l'hydrogène.

La commission a également analysé avec intérêt les données du classement Shanghai, devenu un référentiel mondial pour les étudiants comme pour les enseignants/chercheurs étrangers car il influe sur l'attractivité des universités et des laboratoires. Dans ce classement où nos universités progressent avec en tête Paris Saclay seules les activités de recherche sont considérées. Le niveau des établissements est évalué **via 6 critères** destinés à mesurer la quantité, la qualité et l'impact des travaux conduits par les EC :

- Nombre d'enseignants-chercheurs prix Nobel ou médaillés Fields (**20%**) ;
- Nombre de chercheurs les plus cités (**20%**) ;
- Nombre d'articles publiés dans les revues "Nature" and "Science" (**20%**) ;
- Nombre d'articles indexés dans "Science Citation Index-Expanded" et "Social Science Citation Index" (**20%**) ;
- Nombre de diplômés prix Nobel ou médaillés Fields (**10%**) ;
- Performance académique des professeurs : reprise des 5 indicateurs précédents divisés par le nombre d'enseignants-chercheurs permanents (**10%**).

Le classement Shanghai des meilleures universités (années 2020 et 2021) :

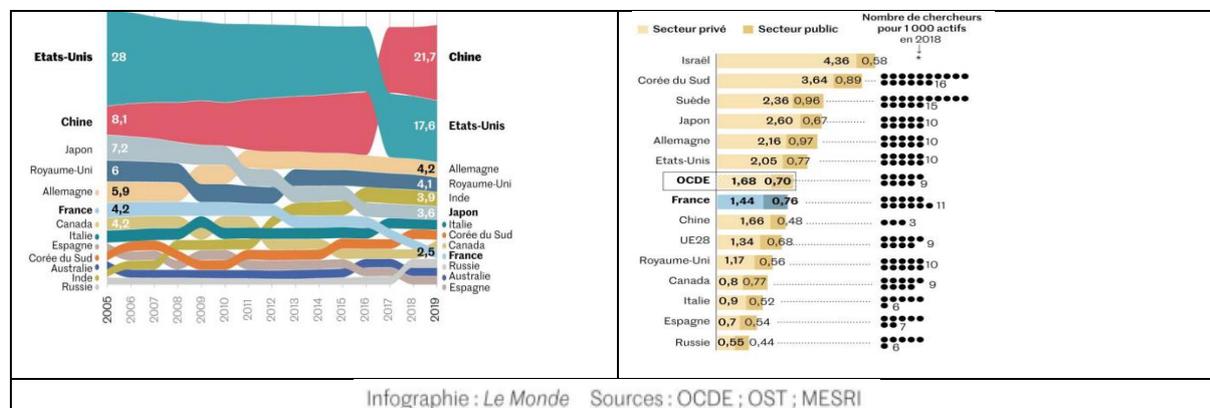
MONDE				FRANCE			
	RANG MONDIAL			RANG NATIONAL	MONDIAL		
	2020	2021					
	1	1	Harvard	1	13	Paris-Saclay	
	2	2	Stanford	2	35	Sorbonne	
	3	3	Cambridge	3	38	Paris Sciences & Lettres	
	4	4	Massachusetts Institute of Technology (MIT)	4	73	Université de Paris	
	5	5	Berkeley	5-7	101-150	Aix-Marseille	
	6	6	Princeton	5-7	101-150	Grenoble Alpes	
	9	7	Oxford	5-7	101-150	Strasbourg	
	7	8	Columbia	8	151-200	Montpellier	
	8	9	California Institute of Technology (Caltech)	9-11	201-300	Lyon 1	
	10	10	Chicago	9-11	201-300	Bordeaux	
	11	11	Yale	9-11	201-300	Lorraine	
	12	12	Cornell	12-15	301-400	• ENS Lyon • Polytechnique • Toulouse 1 • Toulouse 3	
	14	13	Paris-Saclay				

« LES ÉCHOS » / SOURCE : CLASSEMENT DE SHANGHAI

On trouve également les classements par discipline : EEA, Computer sciences, :

<https://www.shanghairanking.com/rankings/gras/2021/RS0202>

Des informations concernant la dynamique de la recherche mondiale et les investissements ont été également présentées.



La commission a également programmé des séminaires sur des thèmes transversaux lors des réunions, Pour cause de COVID, seul un a été organisé en présentiel sur le sujet « IA : vue d'ensemble, objectifs et défis » par le Professeur Christophe MARSALA du laboratoire LIP6 (UMR CNRS), Sorbonne Université.

Le GDR ISIS nous a réservé un carré dans sa Gazette pour que nous puissions donner des informations provenant du CLUB. Un appel à la communauté GDR ISIS pour la mise à jour de la carte interactive des laboratoires membres du Club a été lancé. Nous remercions le GDR ISIS pour cette initiative.

Pour toute requête concernant la mise à jour de cette carte vous pouvez joindre la commission recherche : kacem.chehdi@univ-rennes1.fr; mai.nguyen-verger@cyu.fr. En attendant qu'elle soit disponible sur le site du club, voici le lien pour consultation : http://tsi2m.enssat.fr/eea_test_map/

D'autres sujets ont été abordés comme le Recrutement hors CNU –LPR 2021-2030 (suppression de l'obligation de qualification par le CNU des MC titulaires pour accéder au corps des PU, dérogation à la qualification pour le recrutement des MC : expérimentation en cours jusqu'en sep. 2024).

Des informations sur le RIPEC (Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants et Chercheurs) et les conditions sur le repyramidage (passage de maîtres de conférences dans le corps des professeurs des universités) ont été présentées.

La commission recherche s'est associée à la commission enseignement pour participer à l'organisation de la journée hydrogène programmée le 12 juillet sur le site du Parsi-Jussieu.

En perspective, une journée commune CLUB EEA-GDR ISIS sur le thème « Explainable AI » est en cours d'organisation pour septembre.

Nous tenons à remercier le CA pour son soutien.

Kacem Chehdi (Président), Mai Nguyen-Verger (Vice-Présidente)
kacem.chehdi@univ-rennes1.fr; mai.nguyen-verger@cyu.fr

IV. JOURNEE DES NOUVEAUX NOMMÉS (2 DEMI-JOURNÉES)

Comme il le fait depuis de nombreuses années, le Club EEA a invité les Nouveaux Nommés (Maîtres de Conférences 61^{ème} et 63^{ème} section recrutés en 2019, 2020 et 2021) les 24 mars et 7 avril 2022 pour les deux demi-journées qui leur sont destinées, organisées avec l'implication active de jeunes collègues récemment nommés dans le Comité d'Organisation. Pour permettre la participation du plus grand nombre, ces deux demi-journées ont été organisées en distanciel.

La première demi-journée a traité des instruments de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, avec une présentation de l'HCERES, un projet JCJC, le fonctionnement des Ecoles Doctorales et la dimension Encadrement Doctoral. La demi-journée s'est terminée par une présentation des programmes européens et des programmes nationaux ANR, permettant d'envisager un cadre de financement de la recherche. Un retour d'expérience de thèse CIFRE a complété ce panorama.

La seconde demi-journée était plutôt axée sur la Carrière des Enseignants-Chercheurs. Une présentation des CNU 61^{ème} et 63^{ème} section par leurs Présidents a permis d'avoir une vision de l'ensemble des étapes de la carrière. Les dernières nouveautés, notamment le RIPEC, ont été explicitées. La demi-journée a consisté également en une table ronde présentant les diverses facettes du métier, avec un contenu très riche et un panel d'intervenants complémentaires et pertinents.

Les conférences enregistrées lors de cette journée sont visualisables à partir des liens proposés sur le programme en page suivante. Pour avoir accès à ces vidéos, il faut rentrer le mot de passe « Jd07Nn24 » (sans les guillemets mais en respectant la casse).

Le Club EEA a par ailleurs invité les Nouveaux Nommés, à participer au **61^{ème} congrès annuel**, organisé par les collègues d'Angers les **23 et 24 juin 2022**, en présentiel...

PROGRAMME DES 2 DEMI-JOURNÉES DES NOUVEAUX NOMMÉS CLUB EEA

1^{ère} demi-journée : JEUDI 24 MARS Après-midi

Les instruments de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur pour vous accompagner

1. Discours de bienvenue 1^{ère} demi-journée

Animateur : Issam Salhi, UTBM

Présentation du Club EEA, ses valeurs et programme de la demi-journée : Frédéric Kratz, INSA-CVL, Président Club EEA

LIEN : http://videos.univ-grenoble-alpes.fr/video/23432-1_discours_de_bienvenue_1ere_demi-journee-journee-nouveaux-nommes-club-eea-2022/

2. Institutions et outils de l'enseignement supérieur et de la recherche

Animatrices : Maria Méndez Real, Nantes Université, Laetitia Perez, Univ. Angers

HCERES (Recherche, Etablissement, Formation) & CNRS (GDR, sections, CoNRS) : Claude Pellet, Univ. Bordeaux, Conseiller Scientifique HCERES

Présentation d'un projet JCJC, Tudor-Bogdan Airimitoiaie, Univ. Bordeaux, IMS

LIEN : http://videos.univ-grenoble-alpes.fr/video/23433-journee-nouveaux-nommes-club-eea-2022-2_institutions_outils_enseignement_superieur_recherche/

3. Encadrement Doctoral et Responsabilité de la Recherche,

Animateurs : Issam Salhi, UTBM, Eric Tanguy, Univ. Nantes

Spécificité des ED, co-encadrements/co-direction, HDR, etc. : Ludovic Macaire, Univ. de Lille, Directeur ED SPI 072

LIEN : http://videos.univ-grenoble-alpes.fr/video/23434-journee-nouveaux-nommes-club-eea-2022-3_encadrement_doctoral_et_responsabilite_de_la_recherche/

4. Programmes Européens

Animateurs : Rachid Ouaret, Toulouse-INP, Danielle Nuzillard, Univ. Reims

Programmes en Enseignement et Recherche : Véronique Perdereau : Sorbonne Université.

LIEN : <http://videos.univ-grenoble-alpes.fr/video/23435-journee-nouveaux-nommes-club-eea-2022-4-programmes-europeens/>

5. Programmes nationaux, régionaux, locaux

Animateurs : Christophe Roman, Aix-Marseille Univ., Jean-Marc Thiriet, Univ. Grenoble Alpes

ANR : François Pérès, LGP, ENI de Tarbes

CIFRE : Guillaume Graton, Centrale Marseille, LIS.

LIEN : http://videos.univ-grenoble-alpes.fr/video/23436-journee-nouveaux-nommes-club-eea-2022-5_programmes_nationaux_regionaux_locaux/

2^{de} Demi-Journée : JEUDI 7 AVRIL 2022 Après-midi
La gestion de votre carrière d'Enseignant-Chercheur

6. Discours de bienvenue 2^{de} demi-journée

Animateur : Cédric Escudero, INSA Lyon

Présentation du Club EEA, ses valeurs et programme de la demi-journée : Frédéric Kratz, INSA-CVL, Président Club EEA

LIEN : <http://videos.univ-grenoble-alpes.fr/video/23437-journee-nouveaux-nommes-club-eea-2022-6-discours-de-bienvenue-2de-demi-journee/>

7. Les CNU 61^{ème} et 63^{ème} sections

Animateurs : Christophe Roman, Aix-Marseille Univ., Jean-Marc Thiriet, Univ. Grenoble Alpes

Fonctionnement des CNU : Valérie Vigneras, Univ. Bordeaux, Prés. CNU 63 et Thierry Divoux, Univ. Lorraine, Prés. CNU 61

- Suivi des carrières, HDR, RIPEC, encadrement de thèse, CRCT, mutations, etc.
- Evolutions en cours
- Activités de Rayonnement scientifique et Valorisation...

LIEN : <http://videos.univ-grenoble-alpes.fr/video/23438-journee-nouveaux-nommes-club-eea-2022-7-les-cnu-61eme-63eme-sections/>

8. Gestion de carrière - Table Ronde

Animateurs : Laurent Pichon, Univ. Rennes, Mary De Feudis, CY Cergy Paris univ, Rachid Ouaret, Toulouse-INP

Divers aspects de la carrière d'enseignant-chercheur, vie au quotidien, évolution, parcours...

Retour d'expérience sur le CRCT et la mutation.

Hamida Hallil, IMS, Univ. Bordeaux,

Jean-Pierre Landesman, Univ. Rennes

Virginie Goepf, INSA Strasbourg

Céline Pérard, Directrice adjointe Gestion Individuelle et Collective, Ressources Humaines, Univ. Grenoble Alpes

LIEN : <http://videos.univ-grenoble-alpes.fr/video/23439-journee-nouveaux-nommes-club-eea-2022-8-gestion-carriere-table-ronde/>

V. COMPTES RENDUS DES SESSIONS DU CNU

A. SECTION 61, CR DU PRESIDENT

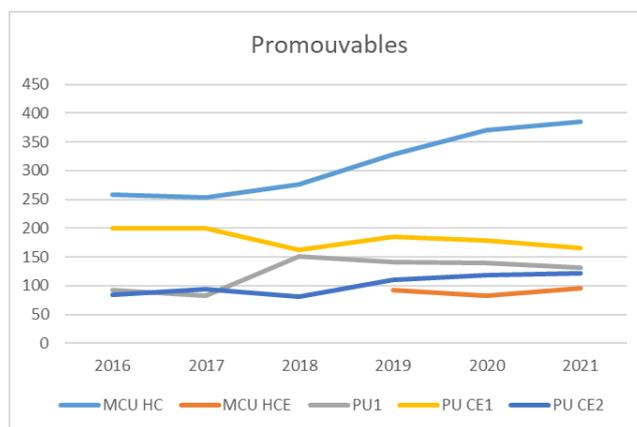
Ce compte-rendu présente les travaux de la section depuis le dernier congrès du Club des 10-11 juin 2021.

1. SESSION AVANCEMENT DE GRADE 2021 : DU 21 AU 25 JUIN 2021

31 MCU et 37 PU ont été mobilisés. La crise sanitaire nous a obligés de repousser de 5 semaines la session initialement prévue en mai.

Le tableau suivant donne l'évolution du nombre des promouvables par rapport à l'an passé (nombre, (% d'évolution)).

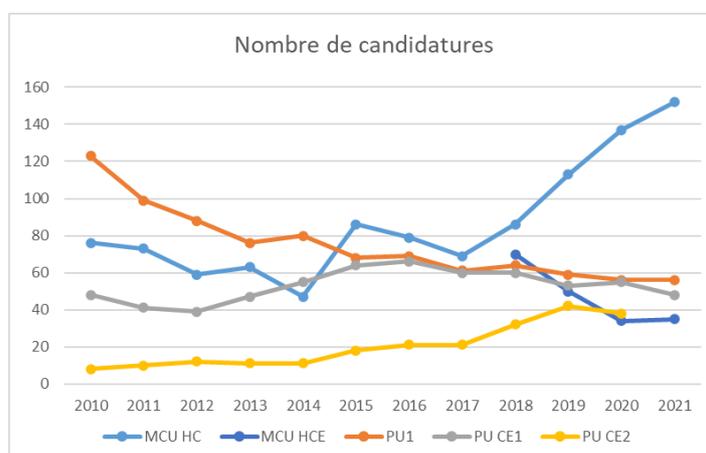
Promouvables à la MCU HC	Promouvables à la MCU HCE	Promouvables à la PU1	Promouvables à la PU CE1	Promouvables à la PU CE2
385 (+4%)	95 (+14%)	132 (-5%)	165 (-7%)	121 (+3%)



Celui-ci donne l'évolution du nombre des candidatures (nombre, (% augmentation)) :

Candidats à la MCU HC	Candidats à la MCU HCE	Candidats à la PU1	Candidats à la PU CE1	Candidats à la PU CE2
152 (+11%)	35 (+3%)	56 (=)	48 (-13%)	37 (-3%)

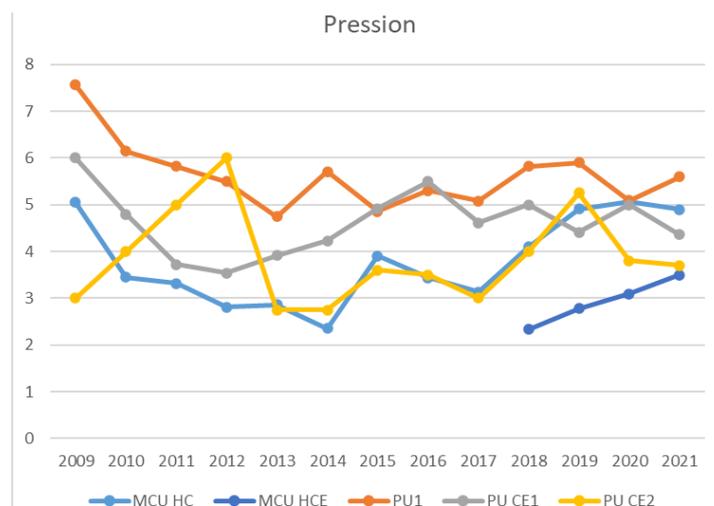
On note une augmentation massive et continue depuis 5 ans du nombre de candidats à la Hors Classe des MCU (plus forte que celle des promouvables). En effet, le corps vieillit car il y a peu d'emplois de Professeurs.



Le tableau suivant donne le nombre de promotions au titre du CNU en 2021 (nombre, (différentiel par rapport à 2020)) :

Promotions à la MCU HC	Promotions à la MCU HCE	Promotions à la PU1	Promotions à la PU CE1	Promotions à la PU CE2
31 (+4)	10 (-1)	10 (-1)	11 (=)	10 (=)

Le concours PU1 reste le plus difficile, le MCU HCE le plus abordable. La pression (candidats/lauréats) augmente pour les concours MCU HCE et PU1. Elle est stable pour MCU HC et PU CE2. Elle baisse fortement pour PU CE1.



Le reste des promotions est attribué localement, sauf pour les établissements à faibles effectifs dont les candidats ne peuvent être promus qu'au niveau national. La section a été vigilante sur cet aspect, mais la qualité des candidats relevant de ces « petits » établissements a induit pour eux un taux de promotion souvent supérieur à leur poids relatif dans la section. Ce poids actualisé chaque année par le Ministère, conduit ce dernier à calculer leur possibilité théorique de promotion, qui n'est donnée qu'à titre indicatif.

	Possibilité théorique de promotions	Candidats	Promus
Accès à MCU HC	1,4	4	0
Accès à MCU HCE	0	0	0
Accès à PU1	1,1	7	2
Accès à PUCE1	0,8	4	2
Accès à PUCE2	0,6	2	1

Promotion des candidats relevant d'établissements à faible effectif

La section est également sensible à la répartition femmes/hommes des promus. Sans avoir déterminé de quotas *a priori*, elle constate que la qualité des dossiers des candidates a induit pour elles, pour 3 des 5 concours, un taux de promotion largement supérieur à leur part relative chez les candidats.

	Part des femmes dans le corps	Part des candidates	Part des promues
Accès à MCU HC	21 %	19 %	19 %
Accès à MCU HCE	21 %	26 %	30%
Accès à PU1	11 %	11 %	20%
Accès à PUCE1	11 %	19 %	18%
Accès à PUCE2	11 %	19 %	20 %

Promotion des candidates

Listes des candidats proposés sur le contingent du CNU :

Avvertissement : ces listes ne présentent aucun caractère officiel et seuls les résultats transmis par le Ministère font foi.

Promotions Maître de Conférences Hors-Classe

ACOSTA TAMAYO	OSCAR	UNIVERSITE RENNES 1
AIT AIDER	OMAR	UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
ALBERA	LAURENT	UNIVERSITE RENNES 1
FOUQUET BABEL	MARIE	INSA DE RENNES
BOUTAT BADDAS	LATIFA	UNIVERSITE DE LORRAINE
BEKRAR	ABDELGHANI	INSA HAUTS-DE-FRANCE
BERTHOU	PASCAL	UNIVERSITE TOULOUSE 3
CHATELAIN	CLEMENT	INSA DE ROUEN
CHAVET	CYRILLE	UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (LORIENT)
DAHANE	MOHAMMED	UNIVERSITE DE LORRAINE
DO	VAN PHUC	UNIVERSITE DE LORRAINE
ETIENNE	ALAIN	ENSAM
GAC	NICOLAS	0912408Y - UNIVERSITE PARIS SACLAY
GOUIFFES	MICHÈLE	UNIVERSITE PARIS SACLAY
HELBERT	DAVID	UNIVERSITE DE POITIERS
HERAULT	ROMAIN	INSA DE ROUEN
HOSSEINI	SHAHRAM	UNIVERSITE TOULOUSE 3
JAUBERTHIE	CARINE	UNIVERSITE TOULOUSE 3
KAMSU FOGUEM	BERNARD	ENI DE TARBES
LEROUX	CAMILLE	INP DE BORDEAUX
MAROT	JULIEN	UNIVERSITE AIX-MARSEILLE
MARX	BENOÎT	UNIVERSITE DE LORRAINE
MAZET	VINCENT	UNIVERSITE DE STRASBOURG
NADRI WOLF	MADIHA	UNIVERSITE LYON 1 (CLAUDE BERNARD)
NUNES	JEAN-CLAUDE	UNIVERSITE RENNES 1
OLIVIER	JEAN-CHRISTOPHE	UNIVERSITE DE NANTES
PERRINE	CLENCY	UNIVERSITE DE POITIERS
PHILIPPOT	ALEXANDRE	UNIVERSITE DE REIMS
RIVET	BERTRAND	INP DE GRENOBLE
SALLAK	MOHAMED	UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE
SEKLOULI SEKHARI	AICHA	UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE)

Promotions Maître de Conférences Hors-Classe, échelon exceptionnel

DIEULOT	JEAN-YVES	UNIVERSITE DE LILLE
PLANET LADRET	PATRICIA	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES
LUCAS	YVES	UNIVERSITE D'ORLEANS
MITROUCHEV	PETER	OUNIVERSITE GRENOBLE ALPES
RICHARD	NOEL	UNIVERSITE DE POITIERS
CHAILLET SUBIAS	AUDINE	INSA DE TOULOUSE
CASTIGNOLLES THOMAS	NATHALIE	INP DE TOULOUSE
VANNOBEL	JEAN-MARC	UNIVERSITE DE LILLE
WEBER	RODOLPHE	UNIVERSITE D'ORLEANS
YAO	KOFFI CLEMENT	UNIV. DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST)

Promotions Professeur 1^{ère} Classe

BERDER	OLIVIER	UNIVERSITE RENNES 1
BERGE CHERFAOUI	VÉRONIQUE	UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE
FOULADIRAD	MITRA	UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES
GIRIN	LAURENT	INP DE GRENOBLE
LAUBER	JIMMY	INSA HAUTS-DE-FRANCE
LEFEVRE	ERIC	UNIVERSITE D'ARTOIS
MELCHIOR	PIERRE	INP DE BORDEAUX
MORARESCU	IRINEL-CONSTANT	UNIVERSITE DE LORRAINE
POULLIAT	CHARLY	INP DE TOULOUSE
ZOLGHADRI	MARC	INST. SUP. MECANIQUE PARIS

Promotions Professeur de Classe Exceptionnelle 1^{er} échelon

AMODEO	LIONEL	UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES
BEN OTHMAN	JALEL	UNIVERSITE PARIS 13
BOUTAT	DRISS	INSA CENTRE VAL DE LOIRE
DJOUANI	KARIM	UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL
GOGNIAT	GUY	UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (LORIENT)
KIEFFER	MICHEL	UNIVERSITE PARIS SACLAY
MASCLE LE HEGARAT	SYLVIE	UNIVERSITE PARIS SACLAY
PERES	FRANCOIS	ENI DE TARBES
ROUCOULES	LIONEL	ENSAM
VAL	THIERRY	UNIVERSITE TOULOUSE 2
YANG SONG	FAN	UNIVERSITE DE DIJON

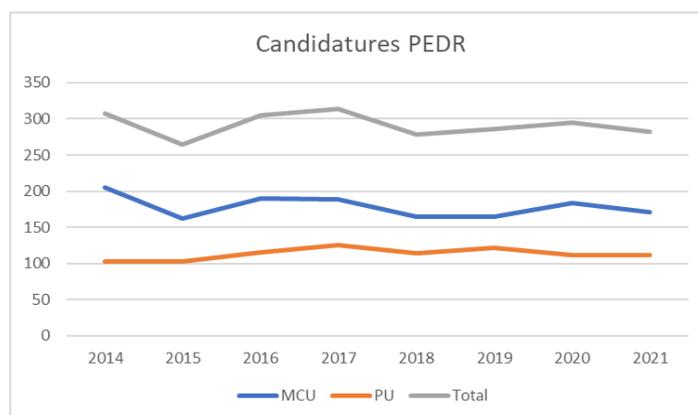
Promotions Professeur de Classe Exceptionnelle 2^{ème} échelon

BERENGUER	CHRISTOPHE	INP DE GRENOBLE
BRIE	DAVID	UNIVERSITE DE LORRAINE
CANU	STEPHANE	INSA DE ROUEN
DUCQ	YVES	UNIVERSITE DE BORDEAUX
FERREIRA	ANTOINE	INSA CENTRE VAL DE LOIRE
FIJALKOW	INBAR	ENSEA DE CERGY
LE BOUQUIN-JEANNES	REGINE	UNIVERSITE RENNES 1
MELLOUK	ABDELHAMID	UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL
MICHEL	OLIVIER	INP DE GRENOBLE
SENAME	OLIVIER	INP DE GRENOBLE

2. SESSION PEDR 2021 : DU 20 AU 24 SEPTEMBRE 2021

20 MCU et 34 PU ont été mobilisés. La crise sanitaire nous a obligés de repousser de 2 mois la session initialement prévue en juin.

Cette année, 282 dossiers ont été soumis, soit 12 de moins qu'en 2020. Cette baisse d'environ 4% (sur les seuls MCU) est minime, mais on n'ose imaginer ce qui se serait passé sans l'appel à une réaction collective et solidaire sur la liste [cnu61-tous], pour qu'un très grand nombre de dossiers soit déposés, et ainsi que plus de PEDR puissent être attribuées... On rappelle que les avis finaux (A, B, ou C) que la section rend doivent obéir à des quotas (20, 30 et 50%) des candidatures.



Chaque dossier a été examiné au préalable par deux rapporteurs. L'affectation des rapporteurs est faite sur une base géographique (les dossiers d'un même établissement sont traités par au moins un même rapporteur) en veillant à éviter les situations de conflit d'intérêts. Les rapports sur les candidatures de professeurs sont faits uniquement par des membres du collège A. Ceux des MCU le sont par un PU et un MCU.

Comme l'Assemblée Générale de la CP-CNU du 15 juin 2017 a voté le principe de quotas par corps (20%, 30%, 50%) auxquels la section s'est déjà astreinte lors des sessions 2017 et 2018, la séance n'est plus plénière, et les MCU ne sont convoqués que pour l'examen des dossiers de Maîtres de Conférences.

Le tableau suivant donne la répartition de l'avis final par corps que nous devons respecter (le choix des arrondis a été fait par le Ministère).

	Candidats	Possibilités 20 %	Possibilités 30 %	Possibilités 50 %
Total	282	56	84	142
MCU	171	34	51	86
PU	111	22	33	56

Possibilités de répartition de l'avis final en fonction du nombre de candidats et par corps

Dans un premier temps une appréciation sur les quatre critères P, E, D et R est proposée, puis l'appréciation finale est fixée, en respectant les objectifs du tableau précédent.

L'autocensure dans le dépôt des candidatures est importante (la proportion de collègues faisant une demande de PEDR sur un exercice de 4 ans est de l'ordre de 30% du total). Ceci explique la répartition des évaluations : sur le critère P (publications), la proportion d'évaluations A ou B est d'environ 85% (MCU) à 95% (PU). Il en est de même sur le critère E (encadrement) pour lequel environ 80% (MCU) et 95% (PU) des candidats obtiennent A ou B. Le concours est donc d'un niveau extrêmement élevé !

Sur les critères D (diffusion-rayonnement) et R (responsabilités scientifiques), les évaluations faites par la Section 61 sont encore bien au-delà des quotas imposés : de 65% (MCU) à 85% (PU) de A et B sur le critère D, et de 60% (MCU) à 75% (PU) sur le critère R. Sur ces deux critères, la section tient compte du grade et de l'ancienneté des candidats.

La section 61 est très vigilante sur la cohérence entre le nombre de thèses encadrées et le nombre d'articles dans des bonnes revues. Elle considère que l'apprentissage à la rédaction de bons articles et la confrontation avec les experts des bonnes revues internationales du domaine font partie de la formation de tout docteur. Ainsi, un encadrement massif en regard d'une faible production scientifique entraîne systématiquement l'affectation finale dans le groupe 50%.

Un niveau trop faible de rayonnement ou de responsabilités scientifiques est rédhibitoire, même en présence d'une forte activité de production scientifique ou d'encadrement. (PEDR = AACC => groupe 50%)

Dans le cas de candidatures de maîtres de conférences récemment nommés, la Section 61 porte son jugement sur l'activité en tant que MCU et éventuellement d'emploi non statutaire de chercheur (post-doc, chercheur sous contrat, ...), hors de l'activité liée à la thèse.

En résumé, le niveau moyen des dossiers est très élevé et la session s'est à nouveau terminée sur un sentiment d'extrême insatisfaction. Le Bureau doit néanmoins signaler que le résultat final a été voté à l'unanimité, dans la sous-session PU comme dans celle des MCU, validant ainsi la rigueur et l'intégrité des travaux.

En conclusion, le concours était encore très dur cette année. Heureusement, nous nous sommes réunis pour la dernière fois pour le gérer ...

3. SESSION SUIVI DE CARRIERE 2021 : 19 OCTOBRE 2021

Le faible nombre de dossiers a conduit le Bureau à organiser cette session en distanciel. 14 MCU et 12 PU ont été mobilisés.

3.1.Contexte :

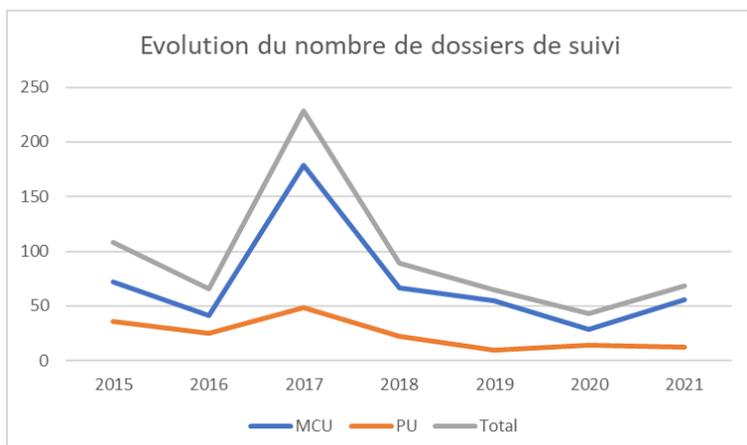
Le suivi de carrière est toujours très contesté et près de la moitié des sections ne le font pas (essentiellement petites sections qui ne représentent qu'un tiers des enseignants-chercheurs).

Rappelons que pour la 4^{ème} fois, le Ministère ne cale plus le suivi de carrière sur les vagues contractuelles. En effet, la CPU a souhaité que les établissements soient concernés chaque année par la procédure (ils ne l'étaient que tous les cinq ans dans le schéma précédent). Cette nouvelle répartition offre deux avantages principaux :

1. elle dissocie clairement "suivi de carrière" et "vague HCERES" ;
2. elle permet de mieux équilibrer les populations concernées chaque année en se rapprochant de 20% par an (ce qui n'était pas le cas auparavant suivant les simulations de la DGRH).

Il apparaît également que cette disposition est susceptible d'améliorer le suivi global des mesures prises par les établissements suite aux avis rendus par les sections, les groupes internes locaux (ou commissions) pouvant être activés chaque année.

Néanmoins les établissements sont très diversement incitatifs envers leurs enseignants-chercheurs, et le nombre de dossiers déposés est en chute libre !



En 2021, nous n'avons reçu que 68 dossiers (43 en 2020, 65 en 2019, 89 en 2018, 228 en 2017, 67 en 2016, 108 en 2015) sur 330 potentiels ! Certains collègues concernés cette année avaient peut-être aussi déposé des dossiers en 2016 ou 2017 (années d'appels par vague), ont été promus récemment, sont nouvellement recrutés, ou vont bientôt prendre leur retraite ...

3.2. Déroulement :

Seuls des membres du collège A ont rapporté sur les dossiers de professeurs, les maîtres de conférences ayant en général un rapporteur de chaque collège. En séance, les collèges A et B ont travaillé de concert, même sur les dossiers PU.

3.3. Position de la section

Bien qu'il soit consommateur de temps, l'opinion générale est que le suivi de carrière est utile :

- il instaure un dialogue direct entre tous les enseignants-chercheurs et l'instance nationale ;
- il favorise la connaissance par la section, au niveau national, des pratiques en vigueur au niveau local ;
- il permet aux établissements de disposer d'un regard national sur l'activité de leurs personnels ;
- il permet de faire passer des recommandations aux enseignants-chercheurs, destinées à faciliter leur progression de carrière (passer une HDR, développer ses actions au niveau national ou international...) ou à éviter certains pièges tels que se lancer trop tôt dans une carrière administrative, subir une charge pédagogique trop lourde, ... ;
- il permet de faire passer aux établissements des recommandations destinées à mettre les collègues dans les meilleures conditions d'exercice de leur métier d'enseignant-chercheur (allègement de la charge pédagogique, aide à l'insertion dans un laboratoire relevant de la section, ...).

3.4. Principes retenus par la Section 61

La section retient un certain nombre de principes :

1. Ni notation, ni classement, ni quota.
2. Le métier comporte trois grandes facettes : enseignement, recherche, responsabilités collectives. La Section 61 n'a pas pour modèle l'équilibre parfait entre ces trois facettes, surtout sur une période de cinq ans, mais considère qu'une activité durablement nulle ou très faible sur l'une d'entre elles doit faire l'objet de justifications et être compensée par une activité plus forte dans les autres domaines.
3. La section 61 prépare deux avis : l'un pour l'établissement, l'autre pour l'enseignant-chercheur, qui a aussi la visibilité du message pour l'établissement.

4. Pour l'établissement, le ton général reste modéré, y compris pour les très bons dossiers. Pouvant faire l'objet de comparaisons, la formulation des messages aux établissements a été standardisée (phrases-type). En effet, le CNU observe, mais ne fait pas leur politique. Dans ce contexte, la Section 61 a évité les messages recommandant par exemple d'assurer une promotion à un collègue donné, ou de l'inciter à soutenir une HDR. En effet, cela introduit une hiérarchie entre les dossiers issus d'un même établissement, et fait courir le risque de voir les avis du CNU mal interprétés, éventuellement classés, et considérés comme négatifs dès lors qu'ils ne sont pas dithyrambiques.
5. A destination du seul enseignant-chercheur, la section a retourné des avis individualisés et précis, donnant des recommandations ou soulignant les insuffisances apparaissant dans le dossier. Elle a éventuellement pu compléter/expliciter les décisions prises à l'occasion d'autres sessions (Promotions/PEDR) pour lesquelles elle n'a pas la possibilité d'un retour détaillé.

3.5. Données quantitatives

Le faible nombre de dossiers rend les statistiques suivantes discutables.

- seuls 10 dossiers (15%) ont fait l'objet du retour à l'établissement de la phrase-type : « La section 61 souligne un bon niveau d'activité dans les trois missions du métier d'enseignant-chercheur » (86% des cas en 2020, 78% en 2019, 88% en 2018, 60% en 2017, 75% en 2016, 55% en 2015) ;
- 16 dossiers (24%) ont été jugés déséquilibrés
- 22 dossiers (32%), ont fait l'objet d'une alerte à l'établissement, suggérant un allègement des charges pédagogiques (au-delà de 250 HETD annuelles). Après une baisse notable en 2020 à 16% on retrouve les trop grosses proportions des années précédentes (37% en 2019 et 48% en 2018) ;
- 16 collègues (24%) publient insuffisamment ou dans des journaux de qualité médiocre ou hors section ;
- 3 dossiers émanent de collègues qui ne sont attachés à aucun laboratoire de recherche ;
- 2 collègues font part de leur isolement : la section a demandé aux établissements de leur venir en aide.
- aucun dossier n'a été considéré comme anormal : absence totale d'activités de recherche et de responsabilités collectives ou administratives.

3.6. Bilan

Le dossier-type mis en ligne sur le site de la section n'a pas toujours été utilisé. Il s'en est suivi un manque de précision dans certains dossiers, notamment sur le volet enseignement. Souvent, la description des activités pédagogiques était insuffisante (pas de niveaux L ou M, pas de différenciation CM, TD ou TP, pas de volumes, ...).

Pour la majorité d'entre eux, les collègues trouveront que le retour de la section n'est pas à la hauteur de l'effort consenti pour rédiger le dossier : c'est heureux (la majorité des dossiers sont sans réel problème). Pour d'autres, c'est l'occasion (sic) « de faire une auto-évaluation de son activité pour identifier des actions opportunes d'amélioration en vue d'une meilleure valorisation de la carrière ».

Malheureusement, la faible participation à cet exercice ne permet pas à la section d'avoir une image fidèle de la population d'enseignants-chercheurs dont elle a la charge. Nous craignons avoir une perception « optimiste » de la réalité, car nous identifions bien des sites, en particulier délocalisés donc sans doute moins propices à une activité sereine, d'où aucun dossier ne nous est parvenu.

4. MOUVEMENTS DANS LA SECTION

Tous les ans, à la suite de promotions ou de démissions, un certain nombre de sièges sont renouvelés. Lorsqu'il s'agit d'élus, les référents des listes désignent leurs remplaçants. Quand il s'agit de nommés, le Ministère procède à la désignation de nouveaux membres.

Christelle JUSSIEN, Professeure à L'Université d'Angers, nommée par le Ministère, est remplacée par Youcef MEZOUAR, Professeur à Clermont Auvergne INP.

Chez les Maître de Conférences :

Catherine ACHARD (Sorbonne Université) et Audrey GIREMUS (Université de Bordeaux), élues sur la « Liste soutenue par le Club EEA », promues Professeures, sont remplacées par François ORIEUX (Université Paris-Saclay) et Céline MEILLIER (Télécom Physique Strasbourg). Jérémie GUIOCHET (Université de Toulouse 3) et Ahmed NAIT SIDI MOH (Université de Picardie Jules Verne) élus sur la liste SNESup, promus Professeurs, sont remplacés par Stéphanie COMBETTES (Université de Toulouse 3) et Pierre HEROUX (Université de Rouen). Enfin, Emmanuel WITRANT (Université Grenoble Alpes), est remplacé par Adrien VAN DEN BOSSCHE (Université Toulouse 2 Jean Jaurès), nommé par le Ministère.

5. SESSION QUALIFICATIONS ET CRCT 2022 : DU 25 AU 28 JANVIER 2022

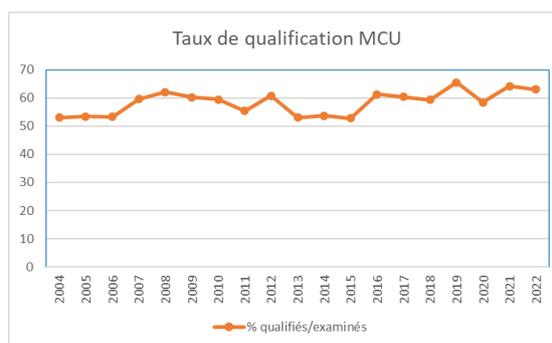
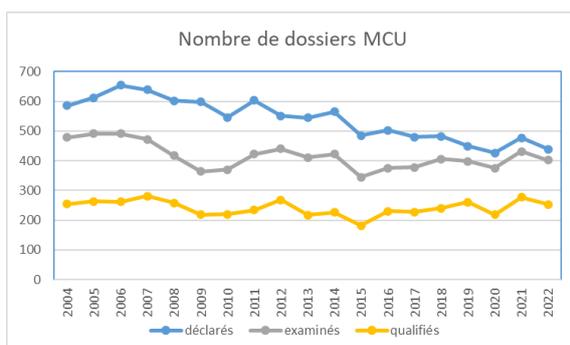
39 MCU et 35 PU ont été mobilisés pour expertiser les dossiers et rédiger des rapports. La crise sanitaire a contraint 9 collègues contaminés par le virus à annuler leur participation physique à la session au dernier moment. Néanmoins, la session a pu se dérouler de manière bien plus sereine qu'en janvier 2021 lorsque nous avons dû dématérialiser totalement nos travaux.

5.1. Session Maîtres de Conférences

Deux rapporteurs sont désignés sur chaque dossier : un MCU et un PU (ou MCU HDR) pour les candidatures à la qualification MCU, et deux PU pour les candidatures à la qualification PU. Le dossier d'un candidat n'est pas examiné deux années de suite par un même rapporteur.

439 dossiers ont été déclarés sur Galaxie dont 402 effectivement déposés et validés administrativement par le Ministère, donc examinés, traduisant une baisse nous ramenant au niveau de 2019.

16 candidatures ont été jugées « hors section ». Pour 17 dossiers, la section a refusé l'équivalence du doctorat. Enfin, 253 candidats ont été qualifiés, soit un taux de qualification de 63%, en baisse d'un point par rapport à l'an dernier.



Comme les années précédentes, le motif de non qualification reste lié, dans près de 80% des cas, à la production scientifique qui est jugée insuffisante en quantité ou en qualité (journaux non JCR ou de qualité médiocre). La section reconnaît les revues applicatives, mais en compléments d'articles dans des journaux relevant de ses thématiques.

Lorsque le dossier décrit de façon trop succincte les activités d'enseignement, il devient impossible d'évaluer la capacité du candidat à exercer les fonctions de maître de conférences. C'est également un motif de refus.

Un bon dossier type correspond à :

- une thèse obtenue en 36-39 mois, ayant conduit à un article (paru ou acceptation définitive) dans une revue internationale référencée JCR, reconnue comme relevant de la section 61 et de bon niveau, dont le candidat est contributeur principal (1^{er} auteur) ;
- un volume cumulé de 64 HETD en face à face dans l'enseignement supérieur.

Pour les docteurs présentant leur candidature à la qualification 3 ans et quelques mois (classiquement 3 ans et 3 mois) après le début de leur activité de recherche (marquée par le début de la thèse), la section prend en compte les publications dans les actes des grandes conférences internationales de référence du domaine (au moins 2).

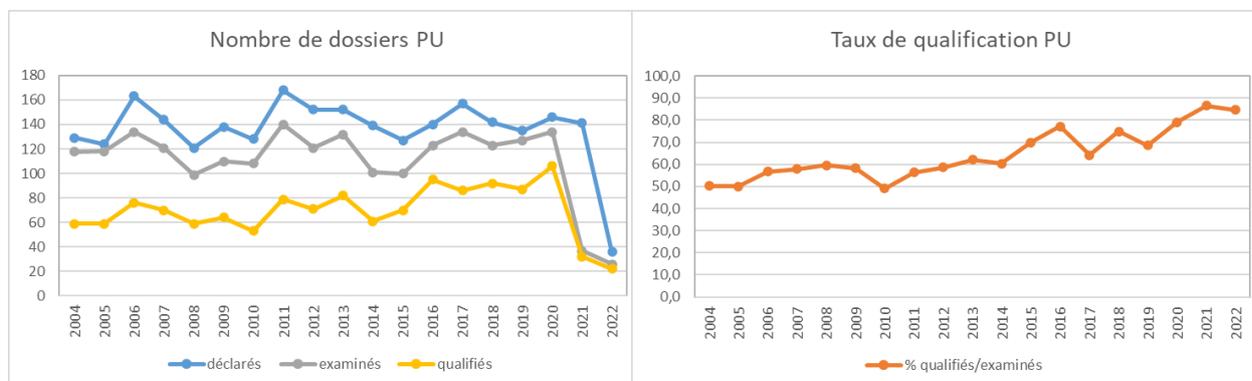
Dans les cas de demande de requalification, la section 61 attend une continuité dans l'activité en termes de production scientifique (2 revues en 4 ans) et d'enseignement, en tenant compte du contexte d'exercice. La qualification n'est pas acquise « à vie », mais pour une durée de 4 ans.

Le processus de qualification ne saurait se résumer à la comparaison d'un dossier à des seuils. Il est recommandé de ne pas chercher à se caler sur des minimums. La section prend en compte l'ensemble du dossier. Des différences par rapport à ce qui est mentionné plus haut sont admises, à condition de fournir des justifications claires.

5.2. Session Professeurs

Rappelons que la LPR (Loi de Programmation de la Recherche) adoptée le 20 novembre 2020 et promulguée le 24 décembre 2020, a dispensé de qualification aux fonctions de Professeur, les Maîtres de Conférences HDR employés dans des établissements sous tutelle du MESRI. Seuls 36 dossiers ont été déclarés, et 29 effectivement déposés et validés administrativement par le Ministère, donc examinés.

Aucun dossier n'a été jugé « hors section ». La section a refusé l'équivalence de l'HDR à 2 candidats. Enfin, 22 candidats ont été qualifiés. Le taux de qualification reste élevé à plus de 84%.



Comme pour les MCU, la non-qualification est majoritairement liée à la recherche (production scientifique et/ou encadrement doctoral insuffisants, manque d'autonomie en recherche, manque de rayonnement). Concernant l'enseignement, il s'agit généralement de volume insuffisant (pour des personnes qui ne sont pas de statut universitaire) ou de dossiers mal construits, ne permettant pas d'apprécier les activités pédagogiques.

La section ne retient que les activités de recherche non liées à la thèse. Un minimum de 3 articles de revues internationales sélectives, indexées JCR relevant explicitement de la section est exigé, dont 2 sur le quadriennal passé. Une continuité dans le rythme des activités de recherche et la publication régulière d'articles en revue sont attendues. Les revues doivent être de bon niveau et relever de la section. Le candidat doit avoir mené à bien l'encadrement de thèses ayant été soutenues, pour un taux cumulé d'au moins 50% (pourcentages attestés par le Directeur du Laboratoire ou le Directeur de l'Ecole Doctorale) ne prenant en compte que les co-encadrements supérieurs à 25 %. Ces encadrements doivent avoir donné lieu à des publications en revues avec les doctorants comme contributeurs principaux.

Les activités d'enseignement sont souvent insuffisamment décrites. L'implication personnelle, la mise en place de nouveaux enseignements, les points de vue sur l'enseignement ou les publications à caractère pédagogique sont des éléments positifs.

Pour les requalifications, la section attend une continuité dans l'activité, en particulier la régularité de l'encadrement doctoral et la publication d'articles de revues indexées JCR et de bon niveau (2 sur les 4 dernières années).

5.3. Bilan qualifications

D'une manière générale, la qualité prime sur la quantité. Il est recommandé de ne pas se caler sur les valeurs minimales énoncées ci-dessus.

Comme depuis deux ans, après la diffusion des résultats pour les deux sessions (MCU et PU), très peu de candidats ont réclamé des explications (par rapport à la cinquantaine des autres années). En effet, la section a décidé de déposer les rapports rédigés préalablement à la session sur Galaxie. Les candidats y trouvent les motifs de refus.

Aucun candidat à la qualification MCU n'a entamé une procédure de recours auprès du groupe IX (prévue dans le cas de deux échecs consécutifs).

5.4. Session CRCT

Les dossiers de CRCT ont été examinés par deux rapporteurs.

En 2022 :

- nombre de dossiers déposés : 18 dont 6 PU et 12 MCU (13 dont 3 PU et 10 MCU en 2021) ;
- nombre de semestres demandés : 26 (20 en 2021) ;
- nombre de semestres disponibles : 9 (10 en 2021).

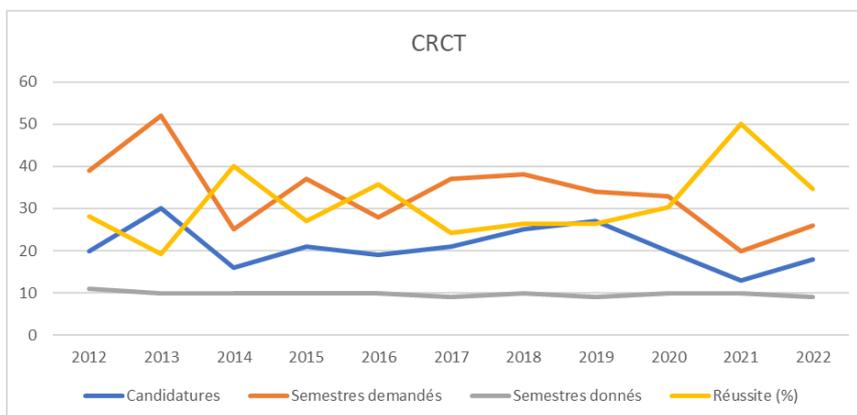
Cette année, comme l'an passé, les dossiers étaient plutôt bien préparés. Auparavant, nous regrettons :

- projet scientifique vague, voire absent ;
- pas de lettres de soutien (du directeur du labo d'appartenance, ...) ;
- préparation du départ non expliquée (transfert des enseignements, des encadrements, ...) ;
- pas de lettre d'invitation de la structure d'accueil, ...

Les candidats suivent maintenant les recommandations disponibles sur le site de la section sur lequel ils trouvent les conseils nécessaires à la rédaction de leur dossier.

La section déplore à nouveau le nombre de semestres ridiculement faible ouvert à l'attribution nationale, laissant à chacun l'espoir mathématique d'en obtenir un tous les 196 ans ... Cependant, le nombre de candidatures reste bas ! Aussi, il est devenu assez facile d'obtenir un, voire deux semestres (1 chance sur 3 en 2022).

Trois semestres ont été attribués à 3 PU et 6 à 6 MCU (3 à 3 PU et 7 à 7 MCU en 2021). Une liste complémentaire de 7 semestres a été établie pour pallier d'éventuels désistements. En effet, de nombreux semestres sont réattribués sur cette liste complémentaire car beaucoup de lauréats de la liste principale obtiennent des délégations (CNRS, Inria, ...) ou renoncent pour des raisons personnelles (souvent de logistique familiale). Ainsi, au moment de la rédaction de ce compte-rendu, 4 collègues ont déjà obtenu un semestre, ou un semestre supplémentaire satisfaisant leur demande d'une année de CRCT entière.



Pour la deuxième année, les sections du CNU n'avaient pas à prendre sur leur contingent de semestres les collègues ayant fait une demande après un congé de maternité, ou congé parental. Elles ne devaient émettre qu'un avis pour traitement en local par les établissements. Une demande a été étudiée dans ce cadre cette année pour laquelle la section a donné un avis favorable.

6. COOPERATION HCERES-CNU

La pandémie a bouleversé l'organisation de l'évaluation des unités de recherche de la vague C. En 2021, la section n'a pas été saisie par le HCERES pour proposer comme à l'accoutumée un représentant du CNU dans chaque comité d'experts. Le processus a été repoussé d'un an, et a pris en compte les nouvelles modalités mises en place par le HCERES : Le CNU a participé début 2022 à la constitution de la liste des « experts panel » recrutés pour 3 ans pour faire 3 à 4 évaluations annuelles.

Dans la classification HCERES nous relevons de ST6 – « Sciences et technologies de l'information et de la communication – STIC » que nous partageons avec les électroniciens et informaticiens. La 61^{ème} section correspond au thème ST6_3 Signal Image Automatique Robotique Génie Industriel (SIAR). Sur les 9 experts désignés aujourd'hui, 4 correspondent à SIAR (il est prévu de monter progressivement à une vingtaine « d'experts panel » pour couvrir tous les thèmes de ST6) :

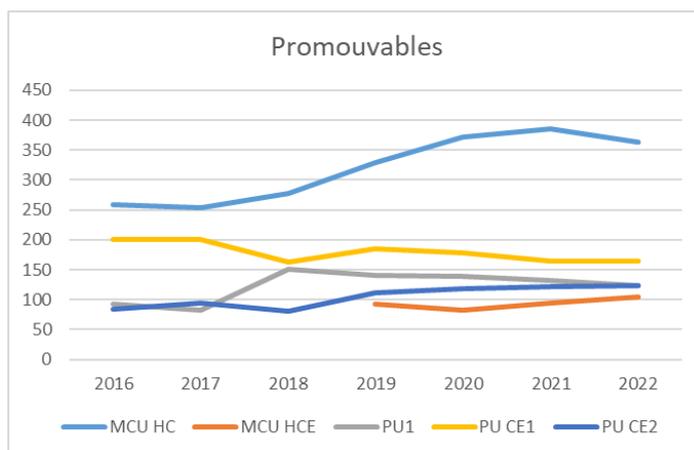
Thème	Sous-thème	Experts
SIAR : Automatique	Automatique : Système continu contrôle-commande (identification, observation, commande, surveillance)	Thierry Marie GUERRA, PU Université Polytechnique Haut de France, LAMIH
SIAR : Génie industriel	productique, (surveillance, supervision, maintenance, simulation, sûreté, SED, système multi-agents, système Homme-machine)	Frédéric KRATZ, PU, INSA CVL, PRISME
SIAR : Robotique	Robotique	Véronique PERDEREAU, PU, Sorbonne Université, ISIR
SIAR : Traitement des images, vision par ordinateur	Traitement des images, vision par ordinateur (analyse d'objets, de scène, reconnaissance)	Michel Dhome, DR CNRS, Institut Pascal

7. SESSION AVANCEMENT DE GRADE 2022 : DU 16 AU 20 MAI 2022

Cette année, nous avons pu tenir cette session comme habituellement en mai. 33 MCU et 39 PU ont été mobilisés.

Le tableau suivant donne l'évolution du nombre des promouvables par rapport à l'an passé (nombre, (% d'évolution)).

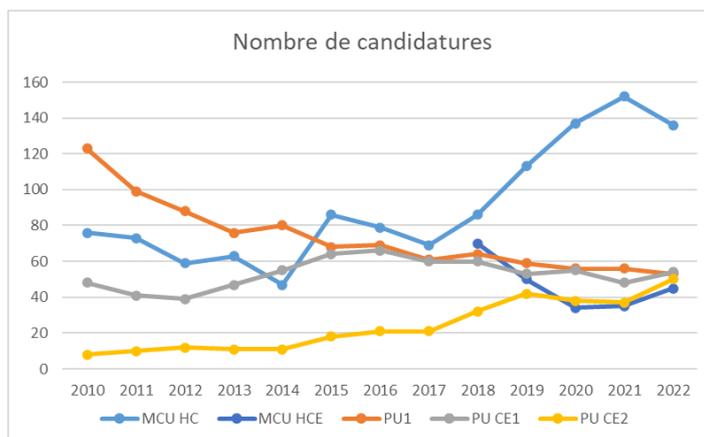
Promouvables à la MCU HC	Promouvables à la MCU HCE	Promouvables à la PU1	Promouvables à la PU CE1	Promouvables à la PU CE2
364 (-5%)	105 (+10%)	123 (-7%)	165 (=)	124 (+1%)



Celui-ci donne l'évolution du nombre des candidatures (nombre, (% augmentation)) :

Candidats à la MCU HC	Candidats à la MCU HCE	Candidats à la PU1	Candidats à la PU CE1	Candidats à la PU CE2
136 (-11%)	45 (+29%)	53 (-6%)	54 (+12%)	50 (+35%)

On note un arrêt de l'augmentation du nombre de candidats à la Hors Classe des MCU (qui suit celle des promouvables). Le nombre de candidats à la PU1 continue de baisser, conséquence logique du faible recrutement de PU2 depuis plusieurs années. Les 3 autres grades voient leur nombre de candidature augmenter fortement bien que le nombre de promouvables soit constant : la menace de la suppression du contingent national de promotions a sans doute conduit de nombreux collègues à déposer leurs dossiers pour profiter une dernière fois de l'expertise du CNU et conserver 2 chances de promotions (à l'exception des établissements à effectifs restreints). Heureusement, depuis février 2022, nous avons confirmation que le système actuel perdure, ... mais pour combien de temps ?.



On rappelle que les contingents de promotions sont calculés au prorata du nombre de promouvables, selon les taux donnés à gauche dans le tableau suivant, en tenant compte des rompus de l'année précédente. Pour l'accès à l'échelon exceptionnel de la Hors Classe des MCU, le nombre de promotions est fixé tel que le nombre de MCU à cet échelon ne dépasse pas un pourcentage des effectifs de la totalité du corps (CN + HC + HCE) qui progresse depuis 6 ans pour atteindre 10% l'année prochaine.

Accès au grade	Taux
MCU HC	20%
PU1	15%
PU CE1	15%
PU CE2	21%

Accès à la HCE	
Pour 2017	2%
Pour 2018	4%
Pour 2019	6%
Pour 2020	7%
Pour 2021	8%
Pour 2022	9%
A partir de 2023	10%

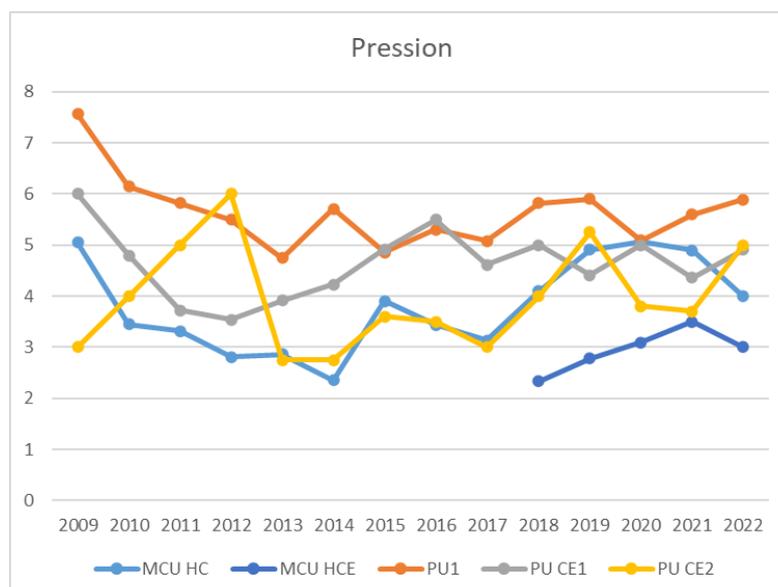
Le CNU dispose d'un peu moins de la moitié de ces contingents (sauf pour HCE) :

MCU HC	MCU HCE	PU1	PU CE1	PU CE2
9,3%	14,3%	7,3%	6,7%	8,1%

Le tableau suivant donne le nombre de promotions au titre du CNU en 2022 (nombre, (différentiel par rapport à 2021)) :

Promotions à la MCU HC	Promotions à la MCU HCE	Promotions à la PU1	Promotions à la PU CE1	Promotions à la PU CE2
34 (+3)	15 (+5)	9 (-1)	11 (=)	10 (=)

Le concours PU1 reste le plus difficile, le MCU HCE le plus abordable. La pression (candidats/lauréats) augmente fortement pour l'avancement de grade des Professeurs. En revanche, elle baisse de façon significative pour les MCU.



Le reste des promotions est attribué localement, sauf pour les établissements à faibles effectifs dont les candidats ne peuvent être promus qu'au niveau national. La section a été vigilante sur cet aspect, mais la qualité des candidats relevant de ces « petits » établissements a induit pour eux un taux de promotion souvent supérieur à leur poids relatif dans la section. Ce poids actualisé chaque année par le Ministère, conduit ce dernier à calculer leur possibilité théorique de promotion, qui n'est donnée qu'à titre indicatif.

	Possibilité théorique de promotions	Candidats	Promus
Accès à MCU HC	1,3	2	2
Accès à MCU HCE	0,2	0	0
Accès à PU1	1,1	6	2
Accès à PUCE1	0,8	5	1
Accès à PUCE2	0,5	3	0

Promotion des candidats relevant d'établissements à faible effectif

La section est également sensible à la répartition femmes/hommes des promus. Sans avoir déterminé de quotas *a priori*, elle constate que la qualité des dossiers des candidates a induit pour elles, pour 4 des 5 concours, un taux de promotion largement supérieur à leur part relative chez les candidats.

	Part des femmes dans le grade	Part des candidates	Part des promues
Accès à MCU HC	22 %	21 %	24 %
Accès à MCU HCE	20 %	17 %	7%
Accès à PU1	11 %	15 %	22%
Accès à PUCE1	13 %	7 %	9%
Accès à PUCE2	11 %	16 %	20 %

Promotion des candidates

Listes des candidats proposés sur le contingent du CNU :

Avertissement : ces listes ne présentent aucun caractère officiel et seuls les résultats transmis par le Ministère font foi.

Promotions Maître de Conférences Hors-Classe

CIESLAK	JEROME	UNIVERSITE DE BORDEAUX
COCHRANE	CEDRIC	ENSAIT DE ROUBAIX
COMBASTEL	CHRISTOPHE	UNIVERSITE DE BORDEAUX
DIDIER	JEAN-YVES	UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE
DOHEN	MARION	INP DE GRENOBLE
FOLIO	DAVID	INSA CENTRE VAL DE LOIRE
GARBAYA	SAMIR	ENSAM
GOURIVEAU	RAFAEL	ENS MECANIQUE & MICROTECH. BESANCON
GRECO	LUCA	UNIVERSITE PARIS SACLAY
GUYADER	NATHALIE	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

HNAIEN	FAICEL	UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES
KLEIN	JOHN	UNIVERSITE DE LILLE
KOWALSKI	MATTHIEU	UNIVERSITE PARIS SACLAY
LECELLIER	FRANCOIS	UNIVERSITE DE POITIERS
LEZOUCHE	MARIO	UNIVERSITE DE LORRAINE
MAXIM	VOICHITA	INSA DE LYON
MERCERE	GUILLAUME	UNIVERSITE DE POITIERS
MIRON	SEBASTIAN	UNIVERSITE DE LORRAINE
NGUEVEU	SANDRA-ULRICH	INP DE TOULOUSE
PISCHELLA	Mylène	CONSERVATOIRE NAT. DES ARTS ET METIERS
PITTI	ALEXANDRE	CY CERGY PARIS UNIVERSITE
QUOST	BENJAMIN	UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE
RABHI	ABDELHAMID	UNIVERSITE D'AMIENS
SENTOUH	CHOUKI	INSA HAUTS DE FRANCE
SIMON	ANTOINE	UNIVERSITE RENNES 1
THOMAS	Jean baptiste	UNIVERSITE DE DIJON
VICTOR	STEPHANE	UNIVERSITE DE BORDEAUX
YALAOUI	ALICE	UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES

Promotions Maître de Conférences Hors-Classe, échelon exceptionnel

ANDREU	DAVID	UNIVERSITE DE MONTPELLIER
DEPERNET	DANIEL	BELFORT MONTBEL (UNIV TECHNO)
EMILE	BRUNO	UNIVERSITE D'ORLEANS
GAIDON	THIERRY	ECOLE CENTRALE DE MARSEILLE
GRUNDER	OLIVIER	BELFORT MONTBEL (UNIV TECHNO)
KERMAD	LYES	UNIVERSITE PARIS 8
KOENIG	DAMIEN	INP DE GRENOBLE
LEW YAN VOON	LEW	UNIVERSITE DE DIJON
PEREZ	ANNIE-CLAUDE	UNIVERSITE DE TOULON (VAR)
PLANCOULAIN	BENOIT	UNIVERSITE DE CAEN
SIMON	CHRISTOPHE	UNIVERSITE DE LORRAINE
TRIBOULET	JEAN	UNIVERSITE DE NIMES
VIDOLOV	BORISLAV	UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE
VOZEL	BENOIT	UNIVERSITE RENNES 1

Promotions Professeur 1^{ère} Classe

ALPAN-GAUJAL	GULGUN	INP DE GRENOBLE
BOYER	REMY	UNIVERSITE DE LILLE
BRIL EL HAOUZI	HIND	UNIVERSITE DE LORRAINE
CHADLI	MOHAMED	UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE
CHECCHIN	PAUL	UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

ESSOUNBOULI	NAJIB	UNIVERSITE DE REIMS
HISTACE	AYMERIC	ENSEA DE CERGY
MECHBAL	NAZIH	ENSAM
MEDJAHER	KAMAL	ENI DE TARBES

Promotions Professeur de Classe Exceptionnelle 1^{er} échelon

AOUSTIN	YANNICK	NANTES UNIVERSITE
ARCHIMEDE	BERNARD	ENI DE TARBES
BARON	CLAUDE	INSA DE TOULOUSE
BURIE	JEAN-CHRISTOPHE	UNIVERSITE DE LA ROCHELLE
HENRY	DAVID	UNIVERSITE DE BORDEAUX
JEGO	CHRISTOPHE	INP DE BORDEAUX
MARINESCU	BOGDAN	ECOLE CENTRALE DE NANTES
MEZOUAR	YOUCEF	CLERMONT AUVERGNE INP
SCORLETTI	GERARD	ECOLE CENTRALE DE LYON
SIADAT	ALI	ENSAM
ZARZOSO	VICENTE	UNIVERSITE COTE D'AZUR

Promotions Professeur de Classe Exceptionnelle 2^{ème} échelon

BERTHOUMIEU	YANNICK	INP DE BORDEAUX
CHITOUR	YACINE	UNIVERSITE PARIS SACLAY
GARREAU	MIREILLE	UNIVERSITE RENNES 1
GRALL	ANTOINE	UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES
HARDOUIN	LAURENT	UNIVERSITE D'ANGERS
PANETTO	HERVÉ	UNIVERSITE DE LORRAINE
RONDEAU	ERIC	UNIVERSITE DE LORRAINE
RUAN	SU	UNIVERSITE DE ROUEN
SEVAUX	MARC	UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (LORIENT)
TROUVE	EMMANUEL	UNIVERSITE DE SAVOIE MONT-BLANC

8. CONCLUSION

La section constate qu'encore trop de dossiers sont mal rédigés, structurés, argumentés, détaillés, ... et invite tous les collègues qui la saisissent à lire les recommandations disponibles sur son site : <https://www.conseil-national-des-universites.fr> (site qui a été « relooké » par la DGRH, mais a perdu en ergonomie et en rapidité !). Pour chaque session ils y trouvent des conseils généraux, différenciés par corps, et des trames de dossiers plus adaptées pour l'expertise, et compatibles entre chaque demande.

La 61ème section du CNU a désormais son compte Twitter. Il complète la mailing-liste cnu61-tous qui reste exclusivement dédiée à la communication du Bureau de la section sur le calendrier des sessions, les recommandations aux candidats, la diffusion des comptes rendus annuels. Suivez la sur : @cnu61.

Quel que soit le dossier, nous rappelons que :

- tout doit être précis :
 - o pour les projets, il faut donner la liste des partenaires, les montants globaux et ceux qui reviennent à l'établissement, le rôle (participant, responsable local, porteur) ;

- pour les enseignements, les dates, volumes, niveau du public, présentiel/tutoré, ... doivent être détaillés ;
- pour les encadrements, il faut donner les pourcentages et les noms des co-encadrants ;
- les brevets, s'ils sont appréciés au titre de la valorisation des travaux de recherche, ne remplacent en aucun cas des articles de revue. Il faut préciser s'ils sont en demande, publiés ou patentés ;
- que toute information imprécise, voire suspecte, est vérifiée, et qui si elle s'avère être mensongère, jette la suspicion sur l'ensemble du dossier, et pourrait dans les cas extrêmes conduire à des conséquences fâcheuses (signalement au Ministère et poursuites administratives éventuelles).

Si des collègues considèrent avoir été injustement traités, il faut rappeler que certaines procédures relèvent du concours (promotions, PEDR), que les dossiers sont inégalement renseignés (voir ci-dessus), que les modalités sont parfois discutables (quotas PEDR), et enfin que le processus d'évaluation reste humain, donc non totalement déterministe.

9. PERSPECTIVES

La LPR promulguée en décembre 2020 a eu comme conséquence immédiate la dispense de qualification aux fonctions de Professeur des Maîtres de Conférences HDR employés dans des établissements sous tutelle du MESRI.

Elle va également impacter les missions du CNU sur au moins deux points :

- Réforme du Régime Indemnitare des Personnels Enseignants Chercheurs (RIPEC) dont la composante 3 remplace la PEDR ;
- Repyramidage des corps par la création d'une « voie de promotion interne temporaire » visant à passer 400 MCU HDR par an pendant 5 années sur des emplois de PU (l'objectif est que la part PU des EC passe de 30 à 40%).

La section va terminer la campagne 2022 en se réunissant :

- du 4 au 8 juillet pour la session RIPEC (126 PU et 341 MCU sont candidats !)
- les 31 août et 1^{er} septembre pour le suivi de carrière (89 dossiers),
- du 4 au 6 octobre pour le repyramidage (111 candidatures).

Le Président de la 61^{ème} section du CNU,
Thierry DIVOUX

B. SECTION 63, CR DU PRESIDENT

Depuis le dernier congrès qui a eu lieu en distanciel les 10 et 11 juin 2021, la section s'est réunie 4 fois :

- A Marseille du 28 Juin au 2 Juillet 2021 pour traiter les promotions (avancement de grade)
- A Belfort du 6 au 10 Septembre 2021 pour les PEDR et le suivi de carrière
- A Grenoble du 31 janvier au 4 Février 2022 pour les CRCT et les qualifications
- A Nancy du 16 au 20 Mai 2022 pour les promotions.

Ces réunions plénières ont été précédées de réunions de bureaux consacrées à la désignation des rapporteurs. La section remercie chaleureusement les collègues et les établissements qui se sont impliqués dans l'organisation et l'accueil de ces sessions.

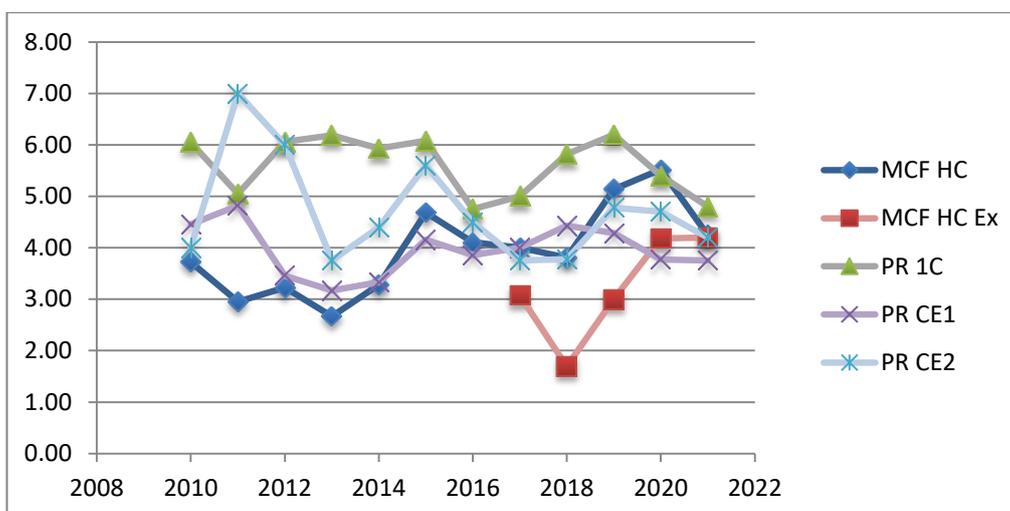
1 – Session avancement de grade du 28 juin au 2 juillet 2021.

La crise COVID a généré un report de cette session initialement prévue du 17 au 21 mai. Nous avons été accueillis à l'école Centrale de Marseille. 36 MCF et 37 PR ont été mobilisés à cette occasion.

Nous avons eu à traiter 317 dossiers contre 345 l'année précédente. Le tableau ci-dessous présente sur les 4 dernières années le nombre de promotions et le nombre de candidats pour chaque grade.

	2018		2019		2020		2021	
	Promotions	Candidats	Promotions	Candidats	Promotions	Candidats	Promotions	Candidats
MCF HC	21	80	22	113	27	149	32	136
MCF EX	26	65	16	48	11	46	10	42
PR1	11	64	10	62	10	54	10	48
PREX1	14	62	14	60	13	49	12	45
PREX2	9	34	9	43	10	47	10	46

L'évolution de la pression montre par rapport à l'année précédente une diminution ou une stabilisation de la pression pour tous les grades. La pression la plus forte (4,8 candidats par possibilité) étant observée pour le passage à la première classe des professeurs.



Les dossiers sont évalués sur plusieurs échelles temporelles : prise en compte de l'ensemble de la carrière, activités depuis la dernière promotion, activités sur les 4 dernières années.

Pour l'accès des MCF à la Hors Classe les principaux critères sur lesquelles la section se base pour attribuer une promotion nationale sont :

- Un dossier équilibré sur les trois missions d'un enseignant-chercheur (enseignement, recherche et activités collectives)
- Une activité récente sur une ou plusieurs de ces missions

La HdR n'est pas un critère forcément discriminant mais c'est un « plus » : 48 candidats sur 136 avaient une Habilitation à Diriger les Recherches dont 16 parmi les 32 promus.

Les promus avaient, en moyenne, 30 RICL et ils ont co-encadré 6 thèses.

L'âge moyen des promus était de 45 ans, le plus jeune avait 38 ans, le plus âgé 57ans.

Les motifs donnés aux candidats non promus se répartissent de la façon suivante :

- 40 avis « Le candidat satisfait les exigences de promotion, mais, n'a pu être promu à cause du nombreux clausus imposé »
- 54 avis « Le candidat présente un dossier qui correspond globalement aux exigences requises »
- 10 avis « Le candidat présente un dossier qui doit être consolidé en vue d'une nouvelle demande de promotion »

34 candidats ont obtenu une promotion locale ce qui porte à 48,5% le pourcentage de candidats de l'année ayant été promus.

Pour l'accès des MCU Hors Classe à l'échelon exceptionnel :

Outre les critères utilisés pour l'accès à la Hors Classe, les missions et les responsabilités d'enseignement depuis la dernière promotion ont été regardées avec la plus grande attention. Ceci était demandé expressément par le ministère. Toutefois, un dossier qui n'indiquait aucune activité en recherche ou en responsabilités collectives depuis plus de 4 ans n'a pas été considéré comme prioritaire par la section. L'ancienneté au grade MCF HC a aussi été considéré, le ministère demandait de prendre en compte aussi l'âge des candidats.

La section a basé son analyse des dossiers sur les critères suivants :

- Prise en compte de toute la carrière avec un dossier dans lequel aucune des missions n'est absente
- Les missions et les responsabilités d'enseignement, depuis la dernière promotion.
- Un minimum de 10 RICL est demandé sur l'ensemble de la carrière.

La HdR n'est pas un critère discriminant mais c'est un plus : 11 candidats sur 42 avaient une Habilitation à Diriger les Recherches dont 6 parmi les 10 promus.

Les promus avaient, en moyenne, 28,9 papiers dans des revues internationales reconnues par la section et ils ont co-encadré 7 thèses. La section a noté que 2 candidats, n'avaient publié aucune RICL durant leur carrière, ce qui est en contradiction avec les missions d'un E/C.

L'âge moyen des promus était de 56 ans, le plus jeune avait 51 ans et le plus âgé 68.

Les motifs donnés aux candidats non promus se répartissent de la façon suivante :

- 4 avis « Le candidat satisfait les exigences de promotion, mais, n'a pu être promu à cause du nombreux clausus imposé »
- 28 avis « Le candidat présente un dossier qui correspond globalement aux exigences requises »

11 candidats ont obtenu une promotion locale ce qui porte à 50 % le pourcentage de candidats de l'année ayant été promus

Pour l'accès des Professeurs à la 1^e classe la section a décidé de ne retenir que d'excellents dossiers scientifiques (publication et encadrement doctoral) avec une forte implication en enseignement (responsabilités) et dans les activités collectives assorties d'un fort rayonnement national ou international. Les activités sur les 4 dernières années ainsi que celles effectuées depuis l'accès au grade ont été prise en compte. Mais, un équilibre global entre les trois missions tout au long de la carrière est nécessaire. Enfin la section n'a retenu que les dossiers de candidats qui ont démontré une activité soutenue depuis leur nomination en tant que PR2 dans la plupart des domaines relevant des missions d'un enseignant-chercheur. Les dossiers de collègues ayant obtenu un poste de professeur quelques mois seulement avant le dépôt du dossier ne sont pas considérés comme prioritaires par la section.

Les promus avaient plus de 42 articles en moyenne sur leur carrière et ils ont co-encadré 12 thèses. L'âge moyen des promus était de 49 ans, le plus jeune avait 43 ans et le plus âgé 62.

Les motifs donnés aux candidats non promus se répartissent de la façon suivante :

- 14 avis « Le candidat satisfait les exigences de promotion mais n'a pu être promu à cause du numéris clausus imposé ».
- 24 avis « Le candidat présente un dossier qui correspond globalement aux exigences requises ».
- Aucun avis « Le candidat présente un dossier qui doit être consolidé en vue d'une nouvelle demande de promotion » n'a été prononcé.

4 candidats ont obtenu une promotion locale ce qui porte à 29 % le pourcentage de candidats de l'année ayant été promus.

Pour l'accès des Professeurs au 1^e échelon de la classe exceptionnelle la section a décidé de ne retenir que les dossiers excellents présentant des implications réelles dans tous les domaines (enseignement, recherche et activités collectives), avec quelques faits remarquables sur l'ensemble de la carrière et notamment depuis la dernière promotion. Cependant, les dossiers des candidats qui ont démontré une activité régulière depuis leur nomination en tant que PR1 ainsi que dans les 4 dernières années ont été considérés comme prioritaires.

Les promus avaient en moyenne 51 articles et ils ont co-encadré plus de 15 thèses.

L'âge moyen des promus était de 54 ans, le plus jeune avait 50 ans et le plus âgé 60.

Les motifs donnés aux candidats non promus se répartissent de la façon suivante :

- 15 avis « Le candidat satisfait les exigences de promotion mais n'a pu être promu à cause du numéris clausus imposé ».
- 17 avis « Le candidat présente un dossier qui correspond globalement aux exigences requises ».
- 1 avis « Le candidat présente un dossier qui doit être consolidé en vue d'une nouvelle demande de promotion ».

7 candidats ont obtenu une promotion locale ce qui porte à 42 % le pourcentage de candidats de l'année ayant été promus.

Pour l'accès des Professeurs au 2^e échelon de la classe exceptionnelle la section a considéré les dossiers globalement remarquables avec un rayonnement national et international et des implications exceptionnelles sur l'ensemble de la carrière ainsi que des prises de responsabilités phares. Les dossiers des candidats présentant des implications importantes depuis la dernière promotion ont été pris en considération de façon prioritaire.

Les promus avaient en moyenne 88 articles et ils ont co-encadré 25 thèses. Ils/elles ont tous assuré tout au long de leur carrière des fonctions importantes au niveau local, national et international, allant de la direction d'un laboratoire, la responsabilité d'une UFR, la direction de département, etc. Ils/elles ont un fort rayonnement national et /ou international.

Les motifs donnés aux candidats non promus se répartissent de la façon suivante :

- 18 avis « Le candidat satisfait les exigences de promotion mais n'a pu être promu à cause du numéris clausus imposé ».
- 10 avis « Le candidat présente un dossier qui correspond globalement aux exigences requises ».
- Aucun avis « Le candidat présente un dossier qui doit être consolidé en vue d'une nouvelle demande de promotion ».

11 candidats ont obtenu une promotion locale ce qui porte à 45 % le pourcentage de candidats de l'année ayant été promus.

2 – PEDR et suivi de carrière du 6 au 10 Septembre 2021

Nous avons été accueillis à l'UFR STGI de l'Université de Franche-Comté à Belfort. 35 MCF et 28 PR ont participé à la session.

2-1 – PEDR

Nous avons eu à examiner 266 dossiers (280 l'année précédente) : 153 MCF et 113 PR. Les MCF et PR sont classés séparément (sans ex æquo) suivant 3 groupes, les pourcentages de répartition entre les 3 groupes font référence au nombre de candidats. Le nombre de places dans chaque groupe est fourni par le ministère.

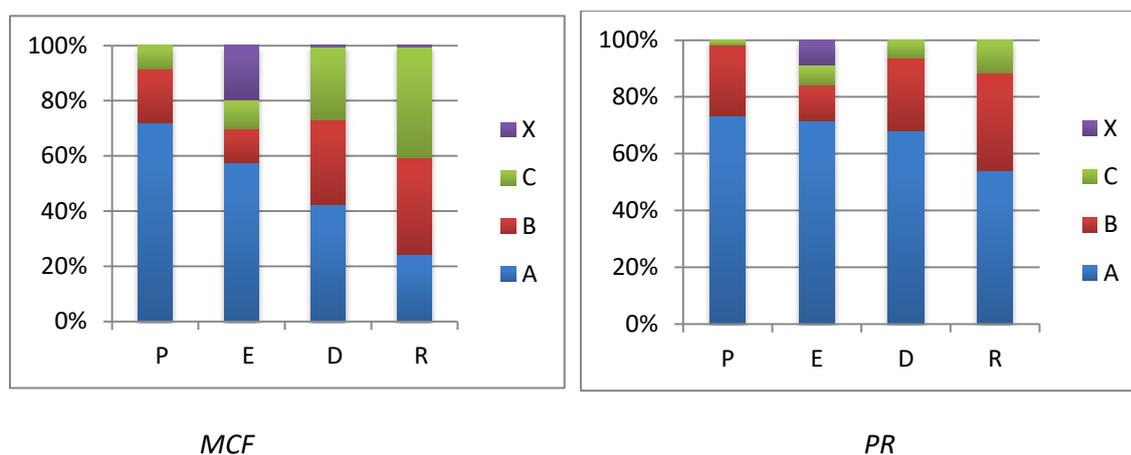
	MCF	PR
1er groupe (20%) :	31	23
2e groupe (30%) :	46	34
3e groupe (50%) :	76	56

Il est important de rappeler que le CNU ne se livre qu'à une expertise des dossiers, l'attribution de la prime et son montant étant in fine du seul ressort des établissements. Dans les faits, 100% des candidats classés dans le premier groupe reçoivent la PEDR.

La période de référence allait du 01/01/2017 et 31/12/2020, les éléments en dehors de cette période ne sont pas pris en compte (les publications hors période de doctorants ayant soutenu leur thèse pendant la période de référence doivent toutefois être indiquées). Les dossiers sont évalués suivant 4 rubriques: Production, Encadrement, Diffusion, Responsabilités. Les critères d'analyse des dossiers étaient indiqués sur le site du CNU.

Éléments scientifiques d'évaluation	De la plus grande qualité	Satisfait pleinement aux critères	Doit être consolidé en vue d'une prime	Insuffisamment renseigné
1 - Publications / production scientifique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2 - Encadrement doctoral scientifique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3 - Diffusion des travaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4 - Responsabilités scientifiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Les graphes ci-dessous montrent la répartition des avis de la section pour les 4 rubriques.



Nous pouvons constater que les rubriques D et R sont plus discriminantes que P et E. Elles ont un poids plus faible pour les MCF que pour les PR. Depuis 2018, la section demande à ce que les co-encadrements de thèse soient attestés sur l'honneur par un document co-signé par tous les encadrants, ceci de façon à ce que des doctorants ne se retrouvent pas encadrés à plus de 100%. L'absence de ce document a conduit la section à ne pas prendre en compte les mois d'encadrement concernés et à mettre un X à cette rubrique. La consigne est explicite sur le site du CNU (malgré l'ergonomie contestable dudit site !) et on déplore un trop grand nombre de dossiers dans cette situation.

Globalement, le niveau du concours est très bon, et il est toujours très frustrant de devoir classer dans le 2^{ème} voire 3^{ème} groupe d'excellents dossiers.

2-2 – Suivi de carrière

Cette mission a fait l'objet d'une expérimentation de la part de la section 63 à partir de 2013 et a ensuite été généralisée à l'ensemble des sections. Elle est « obligatoire » tous les 5 ans mais suscite encore l'opposition d'un certain nombre de sections.

Alors que c'était le cas initialement, elle n'est plus synchronisée sur les vagues HCERES. Le ministère transmet chaque année, pour chaque établissement, les sections concernées par le suivi. Force est de constater que tous les établissements ne relaient pas avec le même enthousiasme cette information, certains ne mentionnant cela que comme une possibilité offerte aux enseignants-chercheurs. Le suivi a lieu tous les 5 ans et en sont dispensés :

- Les enseignants-chercheurs nommés depuis moins de 5 ans
- les enseignants- chercheurs qui partent à la retraite dans les 4 prochaines années
- les enseignants-chercheurs ayant bénéficié d'un avancement de grade dans les 5 dernières années.

De plus, tout enseignant-chercheur peut toutefois s'il le désire déposer un dossier hors vague. La section a examiné en 2021 61 dossiers (49 MCF et 12 PR), nombre en augmentation par rapport à l'année précédente (53 dossiers : 46 MCF et 7 Pr) qui était plombée par le contexte COVID.

Ce n'est ni une évaluation, ni un classement, ni un concours mais un accompagnement de l'enseignant-chercheur sur la réalisation de ses différentes missions à travers un regard extérieur porté par ses pairs. Après l'examen des dossiers par deux rapporteurs et discussion en session, deux recommandations sont formulées, une à destination de l'enseignant chercheur et visible de lui seul, une à destination de l'établissement et visible aussi par le collègue.

Parmi les recommandations fréquemment formulées figurent la mise en garde faite à des jeunes collègues concernant des services d'enseignement très lourds accompagnés de responsabilités pédagogiques importantes qui pourraient à terme pénaliser l'activité de recherche.

Les collègues MCF sont souvent encouragés à passer une HDR ou confortés dans le rééquilibrage de leur carrière.

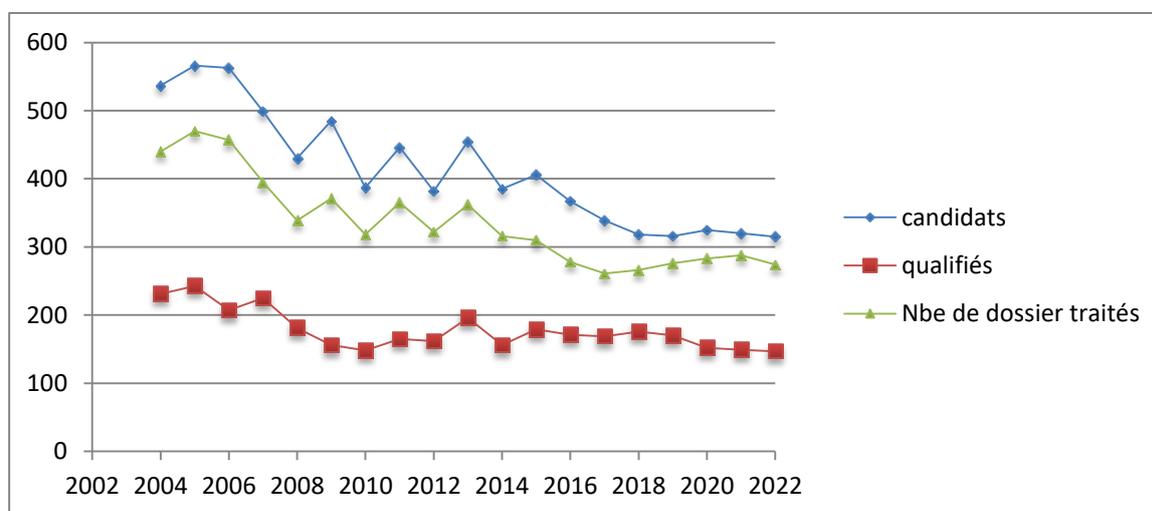
Nous avons des retours, via Galaxie, de collègues qui nous remercient pour l'accompagnement et les envisagent même redéposer un dossier sans attendre les 5 ans réglementaires pour montrer l'évolution de leur situation.

3 – Qualifications - CRCT

La session 2022 consacrée aux qualifications et aux attributions des CRCT a eu lieu à Grenoble du 31 Janvier au 4 Février dans les locaux d'ENSE3. Les 38 PR et 40 MCF mobilisés ont eu à examiner 295 dossiers de qualification et 22 dossiers de demande de CRCT.

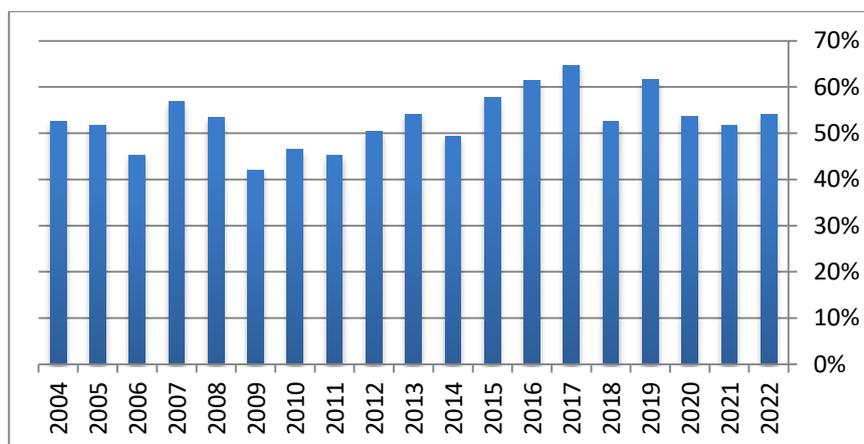
3-1 - Qualification MCF

Cette année, 315 candidats s'étaient inscrits sur Galaxie. Entre les renoncements et les dossiers déclarés irrecevables par le ministère (ceux pour lesquels il manque une des pièces obligatoires), nous avons eu finalement 274 dossiers à traiter. 147 candidats ont été qualifiés, ce qui représente 54% des dossiers examinés. Les courbes ci-dessous montrent l'évolution du nombre de candidats, du nombre de dossiers traités et du nombre de candidats qualifiés lors des dernières années.



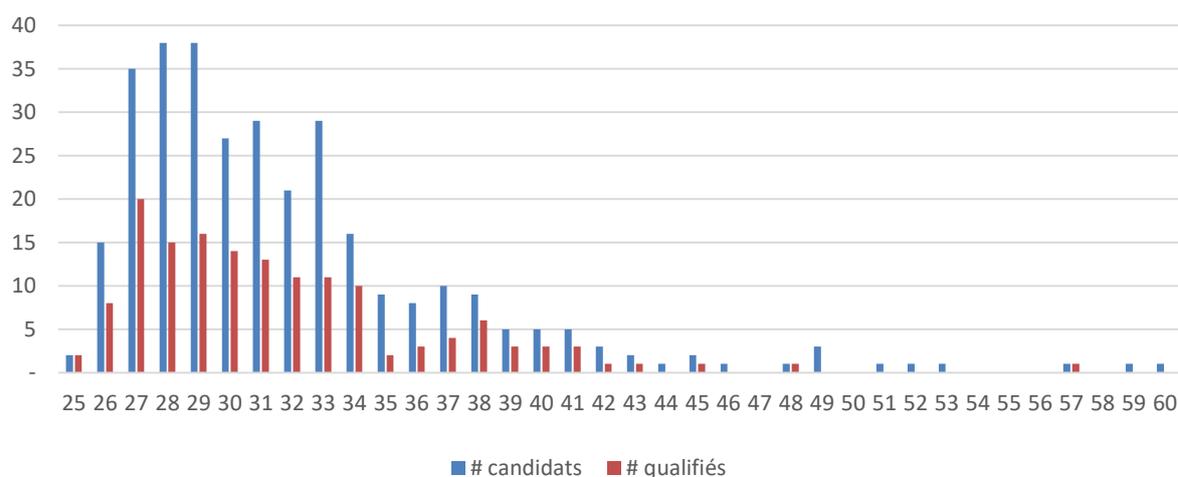
Evolution du nombre de dossiers MCF

Nous voyons ci-dessous l'évolution du pourcentage de qualification. Le résultat de cette année est dans la moyenne de ce qui a pu être observé depuis 2004 (53%).



Evolution du taux de qualification

Cette année l'âge moyen des candidats était de 34 ans, le plus jeune avait 25 ans, le plus âgé 60. L'âge moyen des qualifiés est de 33 ans. Le graphe ci-dessous montre la répartition des âges des candidats et des qualifiés.



Répartition des candidats et des qualifiés en fonction de l'âge

Les origines géographiques (lieu d'obtention du dernier diplôme) des candidats étaient très variées (plus de 40 lieux différents). Le tableau ci-dessous donne les origines les plus fréquentes :

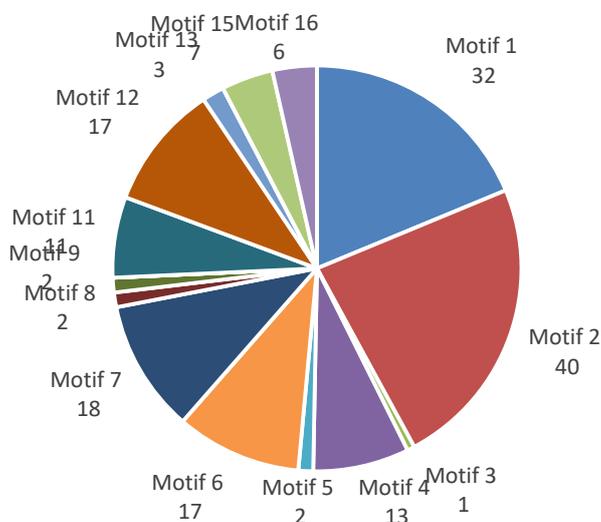
VILLE/REGION	Nb de candidats
Hors UE	55
Paris et Ile de France	34
Grenoble	16
Nord	16
Aix/Marseille	13
Toulouse	13

63 candidats possédaient un diplôme obtenu à l'étranger (pour lesquels la section doit d'abord se prononcer sur l'équivalence de thèse ou la dispense d'HDR), ce qui représente 23% des dossiers traités, proportion croissante depuis déjà quelques années. En cas de refus de dispense, le dossier est alors déclaré irrecevable.

Les motifs de refus sont assez variables comme le montre le graphe ci-dessous. Cependant, les deux principaux concernent l'irrecevabilité (avis défavorable à la dispense de thèse), la non appartenance à la section et les motifs liés à la production scientifique. L'absence de pièces complémentaires demandées par la section (attestations d'enseignement, rapporte de pré-soutenance de thèse) n'est pas un motif de non examen du dossier, mais peuvent conduire à un refus motivé par l'impossibilité à évaluer la qualité du dossier.

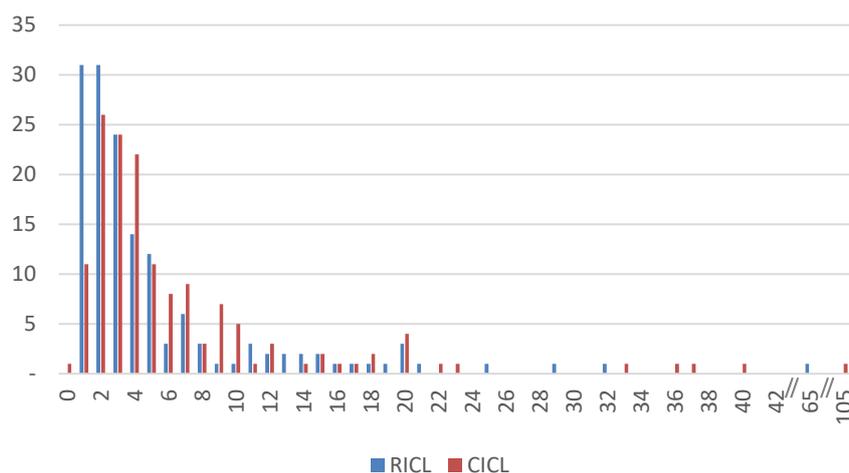
Code	Motif	Corps
1	Invalidation: Renoncement, irrecevable, non parvenu	Tous
2	Hors Section: Activités ne relevant pas de la 63 ^e section	
3	Pièces exigées par la 63 ^e section manquantes : En absence des certaines pièces exigées par la section, la qualité du dossier n'a pas pu être jugée comme répondant aux critères affichés sur le site officiel de la 63e section	
4	Equivalence de thèse refusée (MCF) - Dispense de HDR refusée (PR)	
5	Activités d'enseignement ou de recherche non mentionnées dans le dossier du candidat	
6	Activités d'enseignement ou de recherche insuffisamment renseignées selon les critères affichés sur le site de la 63e section	
7	Expérience d'enseignement insuffisante selon les critères affichés sur le site de la 63e section	
8	Aucune relation concrète avec l'enseignement supérieur français	
9	Expérience dans l'enseignement supérieur français insuffisante selon les critères affichés sur le site de la 63e section	
10	Activités de recherche récente insuffisante selon les critères affichés sur le site de la 63e section	
11	Production scientifique globale ne satisfait pas les critères de la section affichés sur le site de la 63e section : nombre d' articles de revues d'audience internationale insuffisant	
12	Production scientifique globale ne satisfait pas les critères de la section affichés sur le site de la 63e section : nombre d' articles et de conférences insuffisant	
13	Production scientifique en 63e section ne satisfait pas les critères affichés sur le site de la 63e section: nombre d'articles de revues d'audience internationale en 63e section insuffisant	
14	Production scientifique en 63e section ne satisfait pas les critères affichés sur le site de la 63e section : nombre d'articles de revues et de conférences en 63e section insuffisant	
15	Production scientifique récente ne satisfait pas les critères de la section affichés sur le site de la 63e section : nombre d'articles de revues récents insuffisant	
16	Production scientifique récente ne satisfait pas les critères de la section affichés sur le site de la 63e section: nombre d'articles de revues et de conférences récents insuffisant	
17	Encadrement et enseignement dans l'enseignement supérieur français insuffisants selon les critères affichés sur le site de la 63e section	PU
18	Encadrement de chercheurs insuffisant selon les critères affichés sur le site de la 63e section	
19	Responsabilités de recherche, d'enseignement ou d'administration insuffisantes selon les critères affichés sur le site de la 63e section	
20	Activités de recherche en 63 ^e section insuffisantes selon les critères affichés sur le site de la 63e section	
21	Activités d'enseignement en 63 ^e section insuffisantes selon les critères affichés sur le site de la 63e section	

Motifs de refus utilisés par la section



Répartition des motifs de refus des candidats non qualifiés

Pour une thèse soutenue en 3 ans, la production scientifique minimale demandée est d'un article dans une revue internationale (la rédaction d'article fait partie intégrante de la formation doctorale) et de 2 conférences internationales. Bien entendu, ces données doivent être revues à la hausse si la thèse a été suivie de quelques années de post-doc. De même, dans le cas d'un renouvellement de qualification, la production scientifique doit avoir progressé depuis la dernière demande. Les candidats qualifiés avaient en moyenne 6,9 RICL et 9,7 CICL. La production scientifique moyenne de l'ensemble des candidats est plus importante mais a assez peu de signification en raison de la présence de candidats aux dossiers de chercheurs, n'ayant aucune expérience d'enseignement.



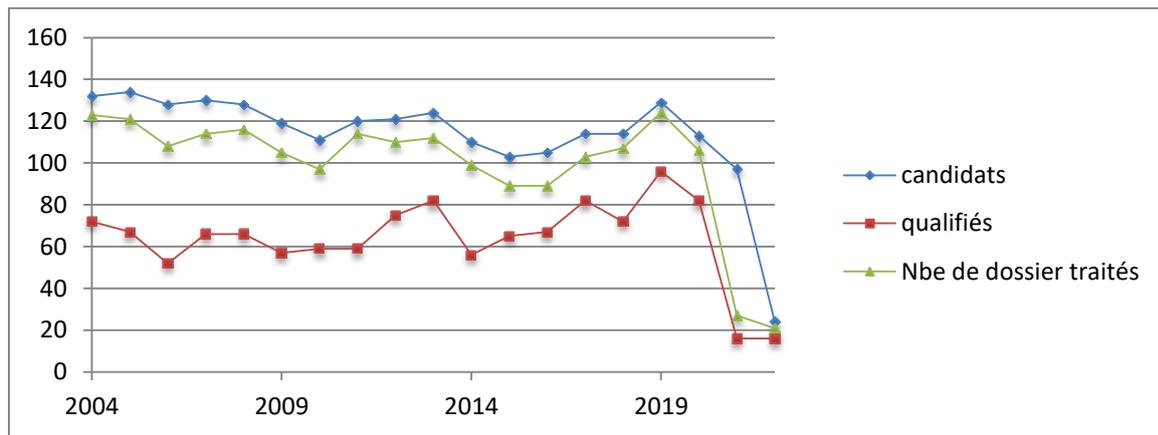
Production scientifique des candidats qualifiés

La plupart des candidats qualifiés avaient dispensé un nombre d'heures d'enseignement très supérieur au volume requis (nous rappelons que ces heures d'enseignement doivent impérativement être attestées et que le volume horaire doit figurer sur l'attestation) puisque seulement 6 d'entre eux affichaient seulement 64h. Par ailleurs, pour les candidats venant de l'étranger une connaissance minimale du système français est demandée (études en France, séjour long pendant la thèse, post-doc avec quelques enseignements en France...)

3-2 - Qualification PR

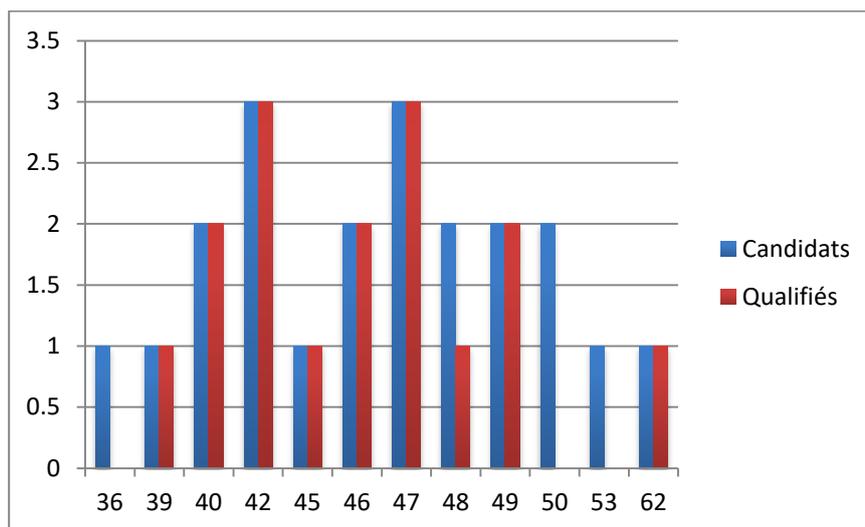
Rappelons que la LPR (Loi de Programmation de la Recherche) adoptée le 20 novembre 2020 et promulguée le 24 décembre 2020, a dispensé de qualification aux fonctions de Professeur, les Maîtres de Conférences HDR employés dans des établissements sous tutelle du MESRI. Après examen de la recevabilité, nous avons eu à examiner 21 dossiers. Seuls 5 candidats n'ont pas été qualifiés, ce qui fait un taux de qualification de 81%, alors qu'il était en moyenne de 64 % sur les 18 années antérieures à la LPR.

Le graphe ci-dessous montre l'évolution du nombre de dossiers au cours des dernières années.



Evolution du nombre de dossiers PR

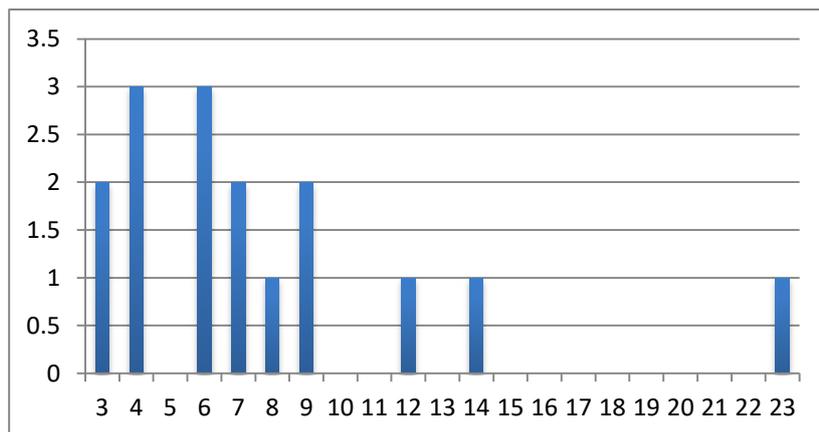
Cette année l'âge moyen des candidats était de 45 ans, le plus jeune avait 36 ans, le plus âgé 62. L'âge moyen des promus est de 46 ans. Le graphe ci-dessous montre la répartition des âges des candidats et des qualifiés.



Répartition des candidats et des qualifiés en fonction de l'âge

4 des candidats non qualifiés l'ont été en raison du refus par la section de leur accorder une dispense d'HDR, ce qui a rendu leur dossier irrecevable. Le cinquième l'a été en raison d'activités de recherche et d'enseignement trop éloignées de la section.

Le dossier type pour une qualification aux fonctions de professeurs présente 10 revues internationales à comité de lecture 20 conférences internationales à comité de lecture et actes 1 thèse encadrée et soutenue avec RICL 1 thèse encadrée en cours. Les candidats qualifiés avaient d'excellents dossiers avec en moyenne 30 RICL, 43 CICL, et 8 thèses encadrées ou en cours.



Répartition des qualifiés en fonction du nombre de thèses encadrées

3-3 - CRCT

Cette session d'hiver concerne aussi l'examen des demandes de CRCT.

Au niveau national, 363 semestres (soit 91 de plus qu'en 2021) ont été attribués. Bien qu'en très forte augmentation, ces nombres correspondent à approximativement 1 semestre/collègue (toute section confondue) tous les 196 ans en moyenne ! Dans ces conditions, bien entendu, la section ne peut pas satisfaire toutes les demandes et elle a décidé de privilégier les dossiers qui faisaient apparaître :

- Une mobilité géographique (de préférence internationale) attestée par une lettre d'invitation.
- Une conversion thématique avérée.
- Une reprise d'activité de recherche (par exemple après une période dédiée aux activités collectives ou un arrêt d'activité de recherche pour un motif valable).

La section, d'habitude, n'attribue qu'un seul semestre par candidat sauf cas exceptionnel (un candidat a reçu 2 semestres cette année). Nous souhaitons rappeler aux candidats qu'elle n'attribue qu'une partie des CRCT et qu'ils peuvent aussi obtenir un CRCT au niveau de leur établissement de rattachement. Ils ont aussi la possibilité de demander une délégation auprès d'un EPST (CNRS...). Elle rappelle aussi que le CRCT est basé sur des textes qu'il convient de lire. Le CRCT n'est pas destiné à permettre une disponibilité pour poursuivre une activité basique du métier (exemple : rédaction d'une HDR).

La section disposait de 10 semestres à attribuer (un de plus par rapport à 2021) pour 29 semestres demandés (25 semestres en 2021) par 22 candidats (12 MCF et 10 PR). Le tableau suivant résume l'évolution par rapport à l'an dernier.

	2022	2021 (rappel)
Possibilités (semestres)	10	9
Dossiers déposés	22 (10 PR et 12 MCF)	15 (8 PR et 7 MCF)
% de la section (~1670 membres)	1,32	0,89
Nombre de semestres demandés	29	25
Pression (demandes/possibilités)	2,9	2,8

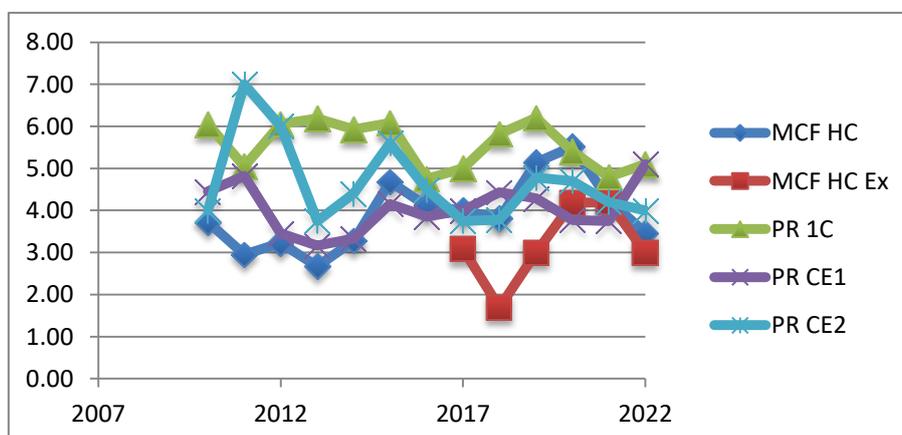
4 – Session avancement de grade 2022

Nous avons été accueillis à Nancy dans les locaux de la faculté des sciences et technologies de l'Université de Lorraine. 34 MCF et 35 PR ont participé à cette session.

Nous avons eu à traiter 314 dossiers contre 317 l'année précédente. Le tableau ci-dessous présente sur les 4 dernières années le nombre de promotions et le nombre de candidats pour chaque grade.

	2019		2020		2021		2022	
	Promotions	Candidats	Promotions	Candidats	Promotions	Candidats	Promotions	Candidats
MCF HC	22	113	27	149	32	136	35	121
MCF EX	16	48	11	46	10	42	14	42
PR1	10	62	10	54	10	48	10	51
PREX1	14	60	13	49	12	45	11	56
PREX2	9	43	10	47	10	46	11	44

Nous observons globalement une diminution des candidatures au cours des trois dernières années. L'évolution de la pression montre par rapport à l'année précédente une diminution très forte de la pression pour l'accès à la hors classe des MCF. La pression la plus forte (légèrement supérieure à 5 candidats par possibilité) étant observée pour le passage en PR1 et PREX1.



La carte ci-dessous montre la répartition géographique des différentes promotions attribuées par la section cette année.

2022

